

CORPORATION ^{DE} OF QUEBEC

Son Honneur **LUCIEN-H. BORNE** Maire
His Worship His Worship Mayor

Chef du Cabinet du Maire—**L.-P. DESJARDINS**—His Worship Mayor's Executive officer

ÉCHEVINS—ALDERMEN

Quartier Champlain—Champlain Ward —
Francis-J. Dinan, No 1; L.-P. Bégin,
No 2
Quartier Limoilou—Limoilou Ward—J.-L.-
Albert Michaud, No 1; J.-Albéric Noreau,
No 2
Quartier Montcalm — Montcalm Ward —
Elzéar-A. Tremblay, No 1; Henri Gagnon,
No 2
Quartier St-Jean-Baptiste—St.-Jean-Baptiste
Ward—L.-E. Caron, No 1; Gérard
Guay, No 2
Quartier St-Roch—St. Roch Ward—Al-
phonse Boutet, No 1; Joseph Matte, No 2
Quartier St-Sauveur — St-Sauveur Ward —
Arthur Drolet, No 1; L'hon. Pierre Ber-
trand, C. L., No 2; Philémon Garneau,
No 3

Comité administratif

Son Honneur le Maire Lucien-H. Borne, pré-
sident; l'hon. P. Bertrand, C. L., MM.
L.-E. Caron, F.-J. Dinan, Joseph Matte,
J.-Albéric Noreau, Elzéar-A. Tremblay

Dépt du Greffier—Clerk's Dept.

Greffier de la Cité—F.-X. Chouinard
Greffier-adjoint—L.-P. Desjardins

Cour du Recorder—Recorder's Court

S. H. le Recorder en chef—Emile Morin
S. H. le Recorder—Jean Mercier
Greffier—Clerk—Georges Delisle
Députés-greffiers—J.-E. Bussièrès et André
Leclerc

Contentieux—Legal Office

Avocats—Benoît Pelletier, Ernest Godbout
Notaires—Charles Delagrave, J.-E. Boily
Enquêteur—J.-A. Patry

Bureau de cotisation

Son Honneur le Maire
Son Honneur le Recorder
Echevin A. Noreau
Secrétaire—Le Greffier de la Cour du Recorder, Georges Delisle, avocat

Bureau de révision

Son Honneur le Maire
Son Honneur le Recorder
Echevin—L.-E. Caron
Secrétaire: le Greffier de la Cité, F.-X. Chouinard

Dépt des Archives et Statistiques—Dept. of Archives and Statistics

Archiviste-statisticien—Valère Desjardins
Archiviste-statisticien-adjoint—R. Vincent

Commissariat de l'Industrie—Industrial Commission

Commissaire—Armand Viau
Secrétaire—Lucien-G. Lafleur

Dépt du Trésorier—Treasurer's Dept.

Trésorier et Directeur des Services.—Treasurer and Director of Services—C. R. Fontaine
1er asst-trésorier—Cyrille Bélanger

Bureau du vérificateur

Vérificateur de la Cité—Jules Leclerc
Vérificateur-adjoint—L. Godin

DIVISION DE LA COMPTABILITE

Asst-trésorier et comptable-en-chef—Gaudiose Samson
Asst-comptable-en-chef—Paul Simard
Préposé aux assurances—H. Poulin

DIVISION DES ACHATS

Contrôleur—Jos.-Ls Marceau

DIVISION DES APPROPRIATIONS

Chef—Maurice Lagacé
Chef-adjoint—Léopold Bélanger

DIVISION DES EVALUATEURS

Chef—Auguste Garneau
Evalueurs—Louis Wagner, J.-Arthur Davis, Jos.-H. Gignac, Pierre Déry, G.-A. Grenier, Eug. Mercier, P.-H. Savard
Assts-évaluateurs—F. M. Quinn, Albert Tanguay, Roland Morin, Odina Leclerc, Louis Côté

DIVISION DE LA COTISATION

Chef—Carol Lapointe
Registraire—Alex. Gingras

DIVISION DE LA PERCEPTION

Chef de service—Casault Turcotte
Chef-adjoint—Elzéar Dion

DIVISION DU COUT DE REVIENT

Chef—Jules Bussières
Chef-adjoint—G. Farrell

BUREAU DU PAYEUR

Payeur—Amédée Chouinard
Asst-payeur—J.-P. Lemieux

Service des Travaux Publics**VOIRIE**

Ingénieur-en-chef—Edouard Hamel
Ingénieurs des Services—Ls-Nap. Boulet, Ludger Gagnon
Ingénieur délégué et arpenteur-géomètre—Antonio Trottier
Secrétaire—J.-R. Fillion

REGIE EXTERNE

Ingénieur—Arphile Longpré
STADE MUNICIPAL

Gérant—Marcel Pouliot

Service de l'Aqueduc

Ingénieur—Joachim Tremblay

Service des Incendies**PREVENTION**

Commissaire—Emile Boiteau, notaire
Secrétaire—Marcel Malouin

Division de l'administration générale et des statistiques

Paquet Dr Berchmans, médecin hygiéniste
Beaumont J.-Louis, secrétaire et statisticien

Division des laboratoires

Gauvin Dominique, D. Sc., chimiste

Division de la Clinique Dentaire

Laroche Dr G., chef dentiste
Côté Dr Robert, clinicien adjoint

Section du contrôle du lait

Allard E.-U., chef inspecteur

Bureau de placement, chômage et travaux

Chef—Robert Cimon
Chef-adjoint—L.-A. Moisan

Section des logements ouvriers

Administrateur des propriétés de la Cité—Emilius Jobin

Bâtisses municipales

Architecte—Gustave Robitaille

Exposition provinciale

Directeur-gérant—Emery Boucher
Directeur-adjoint—G.-A. Bastien

Palais Montcalm

Directeur—J.-A. Gauvin

Atelier municipal

Surintendant—Paré France
Asst-surintendant—Drolet Rosaire

CITE DE QUEBEC

EVALUATION DES PROPRIETES DE QUEBEC

1945-46

Ville de Québec—Evaluation imposable—City of Quebec—Value of property.....	\$ 124,177,269
Exemptions.....	6,794,827
Ville de Québec—Evaluation non imposable (Spéciaux)—City of Quebec—Exempt from taxation (Special).....	66,705,075
Valeur des propriétés appartenant à la Cité de Québec—Value of properties owned by the City of Québec.....	8,134,774
	<u>\$ 205,811,945</u>

Superficie de la ville de Québec—Area Quebec City.....5,754.51 acres

LA POPULATION DE QUEBEC

(Juillet 1946)

D'après l'estimation faite par l'Archiviste-Statisticien de la Cité de Québec, récemment, la population de notre ville, en 1946, se répartit ainsi:—

	Popula- tion	Familles	Pourcen- tages
Canadiens-Français... ..	172,138	32,175	92.4
Catholiques de langue anglaise.....	7,055	1,319	3.7
Protestants de langue anglaise.....	6,201	1,159	3.3
Juifs.....	450	84	0.2
Chinois.....	160	30	0.08
Grecs.....	120	22	0.06
Autres.....	491	92	0.26
	<u>186,615</u>	<u>34,881</u>	<u>100.00</u>

POPULATION OF QUEBEC

(July 1946)

Estimated population of the City of Quebec, according to a recent report prepared by the Municipal Archivist and Statistician, for the year 1946:—

	Popula- tion	Families	Percent- ages
French-Canadians....	172,138	32,175	92.4
English Speaking Catho- lics.....	7,055	1,319	3.7
English Speaking Prot- estants.....	6,201	1,159	3.3
Jews.....	450	84	0.2
Chinese.....	160	30	0.08
Greeks.....	120	22	0.06
Others.....	491	92	0.26
	<u>186,615</u>	<u>34,881</u>	<u>100.00</u>

Taxe composée 1946-1947

Calculer chaque \$100. d'évaluation foncière avec les taux établis ci-dessous.

TAXE GÉNÉRALE	CATHOLIQUES	NEUTRES	PROTESTANTS
TAXE SPÉCIALE, re Emprunt Referenda :	\$1.58	\$1.58	\$1.58
Reg. 63-64			
78-79-81			
94-95-99			
104-5-8-11			
19 Geo. V			
342.....			
308.....			
279.....			
435.....			
	<u>.42</u>	<u>.42</u>	<u>.42</u>
Taxe Scolaire	\$1.05	\$1.10	\$1.05
Total par \$100.	\$3.05	\$3.10	\$3.05

Taxe d'eau

Sur les lots vacants.....	1/8 de 1%
Sur les propriétés.....	1/2 de 1%
Minimum.....	\$5.00 par logement
Cabinets de toilette.....	\$2.00 chacun

Taxe de vidanges

Partie haute de la Cité.....	\$6.00
Partie basse de la Cité.....	\$4.00

Tarif spécial pour maisons de commerce

Mutations de propriétés

Les mutations de propriétés, en 1945, ont presque atteint, en nombre et en valeur, les chiffres de celles qui avaient été enregistrées en 1944.

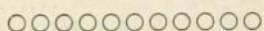
1,659 ventes ont été faites pour une valeur totale de \$10,154,358.56, alors qu'en 1944 le nombre en avait été de 1,665 et la valeur avait atteint \$10,520,769.51.

Les autres mutations, sous diverses rubriques, se sont chiffrées à 448, en 1945; elles avaient été de 479, en 1944.

Il y a donc une différence de 6 dans les ventes et de 31 dans les autres mutations, tandis que les valeurs correspondantes accusent une différence de \$366,410,95.

Ce sont là encore des chiffres imposants qui démontrent le mouvement intense des affaires en notre ville.

Aux citoyens de Québec de surveiller de près les transactions immobilières afin de ne pas voir passer aux mains d'étrangers des propriétés qui jouent un rôle de première importance dans notre situation économique.



Property Exchanges

Property exchanges, in 1945, have nearly reached the mark registered in the previous year.

Sales numbered at 1,659 and involved a total value of \$10,154,358.56, while the figures for 1944 had reached 1,665 and the value had been registered at \$10,520,769.51.

Other exchanges of property, under various titles, numbered at 448, in 1945, while they had been recorded at 479, in 1944.

Sales have been lower by 6 and the other exchanges by 31, while the value was less by \$366,410.95, compared with 1944.

However, these are still imposing figures which show the keen movement of business prevailing in our City.

The citizens of Quebec should be careful about real estate transactions, to see that properties which are an important asset in our economical situation remain in the hands of local owners.



COMMISSARIAT DE L'INDUSTRIE

Pour favoriser l'expansion commerciale et industrielle de notre ville, le conseil municipal créait, le 5 février, 1945, un commissariat de l'industrie qui opère sous la direction du Comité de l'Industrie composé des membres dont les noms suivent: Son Honneur le Maire, président ex-officio; MM. les échevins J.-L.-A. Michaud, président actif, Alphonse Boutet, leader du conseil, L.-E. Caron, Arthur Drolet, Henri Gagnon, Joseph Matte; MM. Laurent Morency, président de la Chambre de Commerce, Romulus Drolet, président de la Chambre de Commerce des Jeunes, le Dr Willie Brunet, président de l'Association des Marchands-Détaillants; C.-R. Fontaine, trésorier de la Cité et directeur des services municipaux; Armand Viau, commissaire de l'industrie, et Lucien-G. Lafleur, secrétaire.

Le nouvel organisme verra à attirer en notre ville de nouvelles industries, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de faire concurrence à celles qui y sont déjà en opération. Il stimulera la réalisation des projets d'après-guerre qui doivent donner à l'ancienne capitale un essor extraordinaire.

INDUSTRIAL COMMISSION

On the 5th of February, 1945, the City Council appointed an Industrial Commission to intensify the progress of our municipality as far as commerce and industry are concerned. The Commission operates under the supervision of an Industrial Committee composed of the following members: His Worship the Mayor, president ex-officio; Aldermen J. L. A. Michaud, president, Alphonse Boutet, Council Leader, L. E. Caron, Arthur Drolet, Henri Gagnon, Joseph Matte; Messrs, Laurent Morency, president of the Quebec Board of Trade; Romulus Drolet, president of the Quebec Junior Board of Trade; Dr. Willie Brunet, president of the Retail Merchants' Association; C. R. Fontaine, City Treasurer and Director of Municipal Services; Armand Viau, Industrial Commissioner, and Lucien G. Lafleur, secretary.

New industries will be called to operate within the limits of our City, but such as to bring no undue competition to those already in operation. The new body shall also see that the post-war projects be firmly carried out for the benefit of the Ancient Capital.

Tél. 2-4001

MEMBRES DE LA POLICE DE LA CITE

MEMBERS OF THE CITY POLICE FORCE

Anciens Chefs de Police

1845—R. H. Russell
1859—J.-B. Bureau
1870—Major L.-V. Voyer
1877—Capt H. Heigham
1880—Col. F. P. Vohl
1895—Capt F. Pennée
1903—Capt Emile Trudel
1938—Col. H.-A.-R. Gagnon
1939—Capt. A.-S. Bigaouette
1942—Lt. J.-J. Gagnon

Bureau: Hôtel de Ville. Tél. 2-4001—échange
avec toutes les stations.

Postes de Police

No. 1—Hôtel de Ville,	Local	91
No. 3-236 St-François,	Local	63
No. 4—rue St-Nicolas,	Local	64
No. 5-44 Champlain,	Local	65
No. 6—rue Champlain	Local	66
No. 8-925 St-Vallier,	Local	68
No. 11-230 Hermine,	Local	71
No. 12-203 Crémazie,	Local	72
No. 13-3e Avenue et 9e Rue,	Local	73
No. 14-6 De L'Espinay,	Local	74
No. 17—Marie-Rollet,	Local	77

Renseignements généraux

Chef de Police: Jean-Jules Gagnon, Avenue
Bourlamaque 10, Tél. 3-6508
Chef-adjoint: Cléophas Brulotte, Avenue
Cartier 6, Tél. 3-2066
Aumônier: l'abbé H. Gingras, Parc Victoria,
Tél. 3-5769

Service de la Sûreté

Chef détective: Lauréat Lacasse, Fleurie
152½, Tél. 3-0315
Aimé Guillemette, sgt détective, St-Olivier
130, Tél. 3-3950
Oscar Tanguay, St-Joachim 34, (appt 12)
Tél. 3-4377
Patrick Horrigan, 4e Avenue 161, Tél.
2-4280
Charles Boîteau, Richelieu 271, Tél. 3-1966
Raymond Labrie, de la Normandie 9, Tél.
2-1639
Roland Masse, Royal Roussillon 82, Tél.
3-5317
Jean-Marie Bidégaré, de la Ronde 113, Tél.
3-5328
Dion Rosario, Champlain 884, Tél. 2-2438
Levesque Georges, St-Joachim 70½, Tél.
3-3209

Service des Mœurs

J.-D. Beaudoin, sgt détective, Langevin 23,
Tél. 3-0216
Nicholas Smith, Lockwell 32, Tél. 3-0507
Louis Rochette, St-Joseph 337, Tél. 4-3251
Raymond Charters, de la Normandie 53,
Tél. 6391
Gérard Garneau, De la Reine 427, Tél. 6563
J.-H.-T. Shields, Montmagny 130, Tél.
2-5647
J.-P. Goupil, de la Reine 386. Tél. 2-4988

Service Social

Charles Fiset, sgt détective, 14e Rue 89½,
Tél. 4-4317
Alexandre Rochette, St-Olivier 327, Tél.
4-1688
Charles Martel, La Capricieuse 91, Tél.
2-2787

Secrétariat

Vaillancourt Simon, sec., 1j Ste-Thérèse,
Tél. 3-6109
Fiset Octave, 75 de l'Espinay
Emond Joseph, 27 Bédard
Moreau Charles, 256½ 4e Avenue, Tél. 6407
Vézina Jean-Charles, 131 Fraser, Tél. 7308
Roussel Roger, 128 d'Argenson

Circulation

Samson Maurice, 346¼ Richelieu, Tél.
2-3691
Gagnon Laurent, 33 Maguire, Tél. 3-7503
Miller Edgar, 88¾ La Canardière
Miller Olivier, 104½ Caron
Bourret Napoléon, 63 St-Patrice, Tél. 2-2849

Radio

Hamel Roger, 23 St-Luc, Tél. 6851

Photo

Drouin Wilfrid, 179 Latourelle, Tél. 3-5013

Chauffeur

Rousseau Emile, 320 St-Luc

Spécial

Royer Gaston, 41 Renaud, Tél. 3-3425

Clinique

Gagnon Dr Roméo, 130 St-Joseph, Tél. 8453,
rés. 283 Grande Allée, Tél. 3-6857
Bélanger Mlle Lucienne, g.-malade, 838 1ère
Avenue, Tél. 4-4709

Inspecteurs

Canty Richard, 90 St-Eustache, Tél. 2-2884
Girard Georges, 91 4ème Avenue, Tél. 2-5806
Buteau Gaudiose, 136 Richelieu, Tél. 3-2300
Guay Edmond, 106 Dolbeau, Tél. 7864

Quartier-maitre

Hamel Arthur, 105 de l'Espinay, Tél. 4-4961

Sergents:

- 1 Welman Pierre, 125 10e Rue, Tél. 4-4319
- 2 Scallen John, 78 Monk, Tél. 4-1344
- 3 Jeffrey Alfred, 25 Petit Champlain, Tél. 2-4534
- 4 Thibault Léon, 99 7e Rue, Tél. 4-1818
- 5 Bilodeau Emile, 528 3e Avenue, Tél. 2-5382
- 6 Cullerton Thomas, 63 Scott
- 7 Gagnon Arthur, 128 St-Germain, Tél. 3-5107
- 8 Hébert Mathias, 189 18e Rue, Tél. 2-5350
- 9 Jean Jules, 162 Vitré
- 10 Doyon Valère, 120 St-Ambroise, Tél. 3-6971
- 11 Shields Edgar, 124 Bouffard, Tél. 8560
- 12 Lépine Philippe 1018 St-Vallier, Tél. 5460
- 13 Boucher Elias, 120 Lafayette, Tél. 7113
- 14 Lewin Arthur, 250 3e Avenue, Tél. 2-1728
- 15 Bélanger Joseph 94 De Mazenod, Tél. 2-8067
- 16 Déry Samuel, 13 Laurentide, Tél. 3-4953
- 17 Rochette Auguste, 189 Lavigneur, Tél. 3-4378
- 18 Racine Lucien, 414r 3e Avenue
- 19 Lemire Roger, 65 Lamontagne, Tél. 5477
- 20 Genest Gaudiose, 172 Crémazie, Tél. 5993
- 21 Demuy Rodolphe, 98 Franklin, Tél. 9447
- 22 Alain Joseph, 94 Hermine, Tél. 3-7295
- 23 Taillon Ch.-Aug., 268 1ère Avenue, Tél. 3-1552
- 24 Charland Wilfrid, 5 Déligny, Tél. 2-8452
- 25 Girard Gérard, 167 De Beaujeu, Tél. 2-5474

Caporaux:

- 31 Aubert Paul-Henri, 407 Champfleury
- 32 Guimont Ls-Phil., 226 4e Avenue
- 33 Gamache Wilfrid, 74 Lamontagne
- 34 Messier Albert, 35 Arago
- 35 Savard Léopold, 93 St-Germain
- 36 Burke Jos.-Patrick, 1060 St-Vallier
- 37 Papillon Maurice, 526 3e Avenue
- 38-39-40-41-42-43-44 —

Constables:

- 45 Paré Adélar, 149 St-Patrice
- 46 Martel Omer, 5 de Salaberry
- 47 Le Couvie Edmond, 16 Fraser
- 48 Othot Albert, 101 4e Avenue
- 49 Henry Wilfrid, 327 Prince-Edouard
- 50 Sansfaçon Omer, 251 Saint-Sacrement
- 51 —
- 52 Collin Charles, 41 de la Ronde
- 53 Devost Basile, 316 Champfleury
- 54 Beaumont Evariste, 43 Morin
- 55 —
- 56 Patry Georges-H., 22 Durocher
- 57 Hébert Joseph, 154 Châteauguay
- 58 Dumont Frs-Xavier, 101 9e Rue
- 59 Lamontagne Valère, 7 De Lanaudière
- 60 Desmarais Léo., 101 12e Rue
- 61 Blanchet Béloni, 230½ 2e Avenue

- 62 Beaulé Oscar, 66 des Epinettes
- 63 Charland Maurice, 33½ 6e Rue
- 64 Thomassin Arthur, 63 St-Alexis
- 65 Poliquin J.-Bte, 22 St-Laurent
- 66 Bélanger Adélar, 34 des Frères
- 67 Frezell Jos.-Aug., 12 St-Patrice
- 68 Kirouac Patrick, 36½ 2e Rue
- 69 Marois Ulric, 1 Jacques Cartier
- 70 —
- 71 Guimont Alphonse, 6 14e Rue
- 72 —
- 73 Cunningham Rodolphe, 180 4e Rue
- 74 Moisan Joseph, 468 Champlain
- 75 —
- 76 Dussault Philippe, 125 3e Rue
- 77 Grégoire Elzéar, 11 Désy
- 78 Vachon Chs-Ed., 216 1ère Avenue
- 79 Chevarie Alphonse, 261 3e Avenue
- 80 Verville Wilfrid, 485½ 3e Avenue
- 81 Robitaille Octave, 145 Père Grenier
- 82 —
- 83 Lemelin Omer, 9 St-Félix
- 84 Leclerc Joseph, 172 Bayard
- 85 Lapointe Ernest, 57 Blvd Benoît XV
- 86 Brousseau Ernest, 30 St-Bonaventure
- 87 Martineau Fridolin, 186½ le Avenue
- 88 Roberge Edouard, 153 Maufils
- 89 Milhomme Wilfrid, 286 de la Ronde
- 90 —
- 91 Vézina Lucien, 53 de Repentigny
- 92 Gaudreau Gérard, 111 Leclerc
- 93 Auclair Aimé, 189 13ème Rue
- 94 Miller Georges, 62½ Châteauguay
- 95 Racine Gérard, 72 4e Avenue
- 96 Bussièrès Joseph, 97 Frontenac
- 97 Jobin Josaphat, 267 Bagot
- 98 Bélanger Adolphe, 105 de l'Espinay
- 99 Fortin Georges-H., 431 de la Reine
- 100 Rochette Maurice, 1078 1ere Avenue
- 101 —
- 102 Lacasse Paul-Emile, 152½ Fleurie
- 103 —
- 104 Bacon Gaston, 856 St-Vallier
- 105 Bailey Wm-Arthur, 64 Ch. Ste-Foy
- 106 Bisson Ovila, 44 Cartier
- 107 Bloin Gérard, 286 St-Luc
- 108 Chenard Jean-Paul, 340 St-Luc
- 109 Fitzback Joseph, 650 St-Vallier
- 110 Fradette Mathias, 408 Champlain
- 111 Fradette Maurice, 66 De Mazenod
- 112 Genest Alfred, 122 La Canardière
- 113 —
- 114 Guillemette Ludger, 100 Lamontagne
- 115 Lepage Jean-Marie, 608 La Canardière, Tél. 5018
- 116 Mecteau J.-Hon.-Alph., 20 8e Rue
- 117 McAnceeny William, 143 Blvd Lange-lier, Tél. 3-4219
- 118 —
- 119 O'Neil Jacques, 316 Champlain
- 120 Paquet Ls-Maurice, 26 des Saules, Tél. 4-6359
- 121 —
- 122 Saillant Georges-H., 521 St-Jean
- 123 Tardif Ernest, 28 De Gaspé
- 124 Truchon Ronald, 17 14e Rue
- 125 Ampleman Joseph, 156 3e Rue

- 126 Doré Wilfrid, 252 3e Avenue, Tél. 2-8674
 127 —
 128 Boyte Wm-Lucien, 120 d'Argenson
 129 Guillemette Roger, 959 St-Vallier
 130 Simard Emilien, 147 de Repentigny
 131 Miller Raymond, 113 Dorchester
 132 Blouin Jules, 117 Christophe-Colomb
 133 Quinn Georges, 141 10e Rue
 134 Buteau Georges, 136 Richelieu
 135 —
 136 —
 137 Dorion Marcel, 321 2e Avenue
 138 Armstrong André, 177 Durocher
 139 Langevin Marcel, 340 Du Roi
 140 Kirouac Jean-Charles, 27 Bonaventure
 141 Simard Lionel, 269 Morin
 142 Bilodeau Léo-Paul, 94 Maufiles
 143 Boucher Paul-Emile, 120 Lafayette
 144 Lavallée Gaston, 500 St-François
 145 Wagner Robert, 28 St-Flavien
 146 —
 147 Boutet Alphonse, 334 Du Roi
 148 Gauvin Raymond, 96½ Lavigreur
 149 Jobin Paul-Guy, 226 4e Rue
 150 Sleeth Wm-Elliott, 122 Maisonneuve
 151 Laverdière Marcel, 321 Marie de l'In-
 carnation
 152 Gaudreau Jean-Paul, 111 Leclerc
 153 Simoneau Napoléon, 28 2e Rue
 154 Robert Amédée, 284 Des Oblats
 155 Germain Raymond, 30 Ste-Anne
 156 Gosselin Marcel, 805 St-Vallier
 157 Simard J.-René, 258, de la Salle
 158 Doré Marcel, 388 Champlain
 159 Poulin Joseph, 958 St-Vallier
 160 Delamarre Richard, 92 de Lanaudière
 161 Roy Fernand, 1265 St-Vallier
 162 Kiley Elmer, 145 Ozanam
 163 Martel Chs-André, 40½ 2e Rue
 164 Bourré Roger, 419 St-François
 165 Willshire R. Gérard, 3 St-Michel
 166 Verret Lévis, 98 St-Cyrille
 167 Murray Florian, 169 18e Ave, Qué.-O.
 168 Mercier J.-Honoré, 224½ 4e Avenue
 169 McDonald James, 51½ Lavigreur
 170 Lavoie Horace, 59 Turcotte, Q.-O.
 171 St-Laurent Aimé, 27 O'Connell
 172 Lachance Robert, 94 Marie-Louise
 173 Bruneau Maurice, 59½ 9e Rue
 174 Latulippe René, 9 Bayard
 175 Riopel J.-Azéus, 21 St-Patrice
 176 Garneau André, 239 Richelieu
 177 Doyon V.-Léo, 120 St-Ambroise
 178 Ouellet Vincent, 224½ 4e Avenue
 179 Roy Maurice, 49 St-Luc
 180 Maheux Gérard, 54½ 3e Avenue
 181 Turgeon Henri, 209 De La Reine
 182 Moisan Maurice, 410 4e Avenue

Peintres:

- Bouré Napoléon, St-Patrice 63
 Miller Olivier, Caron 104½
 Miller Edgar, La Canardière 88½
 Samson Maur., Richelieu 346¼
 Gagnon Laurent, Maguire 33

Matrone:

- Gingras Mme Georges, Hôtel de Ville

Garde-malade:

- Bélangier Mlle Lucienne, 1ère Avenue 838

MEMBRES DE LA BRIGADE DU FEU

MEMBERS OF THE FIRE BRIGADE

Chefs du Service des Incendies depuis la fondation en 1866

- 1866—J. S. Ferguson
 1870—Félix St-Michel
 1872—Léon Lemieux
 1877—Philippe Dorval
 1906—Wm Fitzback
 1911—Philippe Hamel
 1917—Louis Talbot
 1920—Lawrence Donnelly
 1931—Rosaire Beaulieu

**Bureau-chef: Téléphone 2-3901, échange
avec toutes les stations**

Bureau-Chef

- DIRECTEUR—Rosaire Beaulieu, 89 Lauren-
tide.
 ASSISTANT-DIRECTEUR—Wilfrid Lachance,
68½ La Canardière.
 CHEF DE DISTRICT—Edgar Wagner, 322
Richelieu.
 SECRÉTAIRE—Georges-E. Emond, 450 3e
Avenue.
 ASSISTANT-SECRÉTAIRE—Lucien Laverdière,
10 Durocher.
 COMMIS—Maurice Plamondon, 90 Saunders.

Instructeurs

- CAPITAINE—Napoléon Brousseau, 47 Ave
Lesage.
 LIEUTENANT—Adjutor Auger, 10 St-Denis.

Prévention

- SECRÉTAIRE—Alfred Desroches, 58 Artil-
lerie.
 CAPITAINE—Adjutor Perreault, 227 des
Oblats.

Chef Mécanicien

- Louis Lamontagne, 461 1ère Avenue.

Poste No 1, Hôtel de Ville

- Dion Edmond, Capt., des Oblats 275
 Tougas Leo, Lieut., St-Olivier 317
 Drouin Jos., Champlain 392
 Germain Armand, de la Salle 357

Bélangier Hon. Bagot 269
 Lapointe Alphonse, De Mazenod 17
 Dion Eugène, N.-Dame des Anges 168
 Laliberté Armand, Durocher 126
 Bélangier Marc, 8e Rue 92
 Blet Marc, St-Olivier 135
 Brousseau Gaudias, St-Nicolas 10
 Chevalier J.-Wilf., Champlain 299
 St-Hilaire Napoléon, Godbout 116
 Lamontagne Honoré, Artillerie 56
 Thivierge Rob., Montmartre 47
 Drolet Gér., de la Canoterie 8

Voiture de Secours, Poste No 1

Auclair Henri, Capitaine, St-Vallier 1056
 Doyle P. Herbert, Lieut., Cartier 32½
 Fawns George, rue Latourelle 143
 Soucy Fernand, rue Dollard 78½

Réparateur

Giguère Alex., Lieut, Alfred 27

Poste No 2, Rue Richelieu

Beaulieu Adélarde, Capitaine, Cadillac 68
 Rochon Jos., Lieut, Père Marquette 112
 Gagné Ern., Belvédère 10
 Langlois Eugène, Lavigreur 39
 Lapointe Gaudias, de la Normandie 62
 Caron Magella, Latourelle 90
 Bédard Armand, St-Martial 25
 Plante Adélarde, Ste-Agnès 38
 Cauchon Paul-Emile, Des Franciscains 59
 Beaupré Joseph, St-Mathias 9
 Paré Jules, Richelieu 290
 Villeneuve Didace, 4ème Avenue 327
 Larose Yvan, Lavigreur 41
 Boutet Robert, St-Réal 59
 Labadie Jules, Mauvils 136

Poste No 3, Rue Dorchester

Patry Philéas, Capt., Jeanne Mance 54
 Planté Roméo, Lieut, Chevreière 30
 Therrien Auguste, Ave François 1er 125
 Marsan Léon, Papineau 103
 Samson Eug, St-Ambroise 157
 L'Heureux Joseph, des Commissaires 225
 Caouette Louis, Belvédère 12
 Masse Gaston, 4e Avenue 346½
 Janvier Alp., de la Couronne 123
 Dorval Gaston, De La Salle 388
 Allaire A., St-Vallier 1086
 Jobin Adjudant, Franklin 323
 Nadeau A., DeVarences 58
 Lapointe J., Hermine 287
 Bisson A., Boisseau 238

Poste No 5, Rue Dalhousie

Guay D., Lieut, de la Montagne 30
 Turcotte R., St-Eustache 37
 Pruneau A., Papineau 51¾
 Demeule Joseph, 7ème Rue 114
 DeBlois Robert, St-Vallier 569

Beaulé R., des Oblats 183
 Paquet Ed., Morin 316½
 Giguère Siméon, Papineau 38
 Cayer Donat, de la Naudière 90
 Drolet Marc., Taschereau 137
 Jeffrey A., Petit Champlain 28
 Pouliot M., Sous le Fort 33½
 Dinan T. F., Champlain 455
 Houde M., d'Argenson 42
 Blouin C., St-Léon 65

Poste No 6, Rue Champlain

Hughes William, Capt., Champlain 405½
 Morissette A., Lieut., Champlain 721
 Stapleton Bernard, St Patrick 148
 Voiselle J.-B., Champlain 797
 Rhéaume P.-H., de la Couronne 127
 Sullivan Thomas, Murray 1
 Turcotte G., Lac St-Charles
 Robitaille N., Durocher 10

Poste No 7, Rue Boisseau

Laverdière J., Capt., M. de l'Incarnation 321
 Raymond Frs.-D., Lieut., Durocher 10
 Jobin P., St-Luc 196
 Lachance Adrien, de la Salle 337
 Blouin Albert, Père Grenier 45
 Madison William, Châteauguay 207
 Forgues U., Vitré 178
 Levesque J., Alleyn 23
 Renaud Maurice, Bayard 172
 Simard L., Ste-Agnès 27
 Gingras J.-M., des Oblats 62
 Cloutier P.-E. Morin 273
 Paradis L., Marie-Louise 61

Poste No 8, Ave des Oblats

Bourré P., Capitaine, Signaï 10
 Bussièrès A., Lieutenant, Carillon 73
 Tremblay R., Champfleury 292
 Letiec T., Christophe Colomb 437
 Robitaille Albert, Aqueduc 31
 Chevrette Hector, Jeanne Mance 77
 Giguère E., Dollard 106
 Paquet E., St-Sauveur 131
 Lorentz J., Montmartre 33
 Gagnon W., St-Vallier 1084
 Gagnon Albert, Montmagny 126
 Hébert A., de la Marine 27
 Gadoury E., De Meulle 117
 Bisson C.-H., 3e Avenue 55½

Poste No 9, Rue St-Amable

Bédard Alexandre, Capt., St-Amable 61
 Grenier G., Lieutenant, St-Amable 61
 Paré Gaudias, Lachevrotière 24
 Sénéchal Jos., Côte Ste-Geneviève 20
 Vachon Hervé, de La Salle 348
 Nolin Vital, St-Michel 66
 Dion Wilfrid, Dorchester 90
 Plamondon G., M. de l'Incarnation 212
 Pagé Paul, Victoria 114
 Lirette L., St-Ignace 45
 Roy Ernest, Côte de la Montagne 66

Bernier Joseph, des Commissaires 70
 Turcotte J., de la Salle 330
 Larivée P., St-Roch 13
 Drolet G., Arago 155
 Gagné R., St-Olivier 362

Poste No 10, 5ème Rue

Laliberté A., Capitaine, Maufiles 266
 Pichette J., 18ème Rue 50
 Côté A., Jeanne Mance 126
 Gagnon Ls-Philippe, La Canardière 135
 Girard Zéphir, 6ème Rue 70½
 Vallée P.-R., 4ème Avenue 175
 Bertrand S., 11ème Rue 148
 Drouin J.-E. Jeanne Mance 56
 Robitaille F., 8ème Avenue 22
 Janvier Napoléon, Dorchester 622
 Parent R., des Prairies 145
 Vidal J.-E., Bayard 49
 Bourassa M., 8e Avenue 250
 Julien A., Julien 33
 Samson Adrien, Signai 39
 Drouin A., Hermine 44
 Laroche R., d'Assise 77

Poste No 11, Rue de l'Espinay

Donnelly G.-M., Lieut., Burton 14
 Lelièvre A., De la Martinière 80
 Lachance Antoine, Dollard 3
 St-Hilaire E., Ozanam 196
 Laplante Albert, Pontgravé 19
 Allaire H., Ave François 1er 123
 Flamand Eugène, Bibaud 19

Poste No 12, Rue Crémazie

Talbot Albert, Capitaine, de la Paix 10
 Roy David, Lieutenant, St-Eustache 106
 Vallerand Albert, Boisseau 77
 Bourret Ernest, Ave Joffre 125
 Normiles Denis, Crémazie 84
 St-Michel Victor, St-Laurent 47
 Gosselin N., Christophe Colomb 165
 Pelletier Louis, Sherbrooke 1½
 Trudel Isidore, Ave Parent 31
 Trudel Gérard, Bagot 240
 Cantin H., St-Luc 219
 Houle Rodolphe, des Erables 170
 Genest J.-P., Crémazie 174
 McDonald J., Latourelle 60
 Martel J.-M., de Salaberry 5
 Gladu A., Latourelle 230

Poste No 13, Rue Marie Rollet

Delisle A., Capitaine, Arago 372
 Delisle Joseph, Marie Rollet 61
 Lavoie L.-P., Pontgravé 8
 Roberge Ludger, Ste-Geneviève 9
 Marçil L.-Paul, Aberdeen 55
 Marois L., St-Olivier 301
 Tardif S., Châteauguay 310
 Gauvin J., Racine 14
 Gagné Donat, St-Ambroise 24
 Lemieux L., Candiac 12

Poste No 14, de la Canardière (St-Pascal-Baylon)

Fortin A., capitaine, Napoléon 229
 Plante Achille Lieut, 11e Rue 30
 Lemoine Aurore, Carillon 81
 Loupret Charles, Crémazie 68
 Fréchette J.-M., Champfleury 469
 Bernard Arthur, Cadillac 139
 Vachon Edouard, Maufiles 132
 Drolet Gustave, Lafayette 175

Inspecteurs de Borne-Fontaines

A. Pouliot, St-Olivier 238
 A. Samson, St-François 506
 A. Carrier, Rigaudville 35
 G. Allard, Jeanne Mance 41
 L. Laverdière, St-Ignace 111
 E. Vocelle, Verdun 51
 A. Roussin, François 1er 93
 R. Fréchette, des Franciscains 165
 J. Wiseman, M.-de-l'Incarnation 214
 L. Légaré, Morin 170

Inspecteurs de Prévention

Emile Bernard, St-Ambroise 155
 Sylvio Giroux, Bagot 281
 A. Lelièvre, Signai 12
 David Plamondon, Desmeules 70
 Joseph Thibault, Châteauguay 105
 Damase Vachon, 11e Rue 76
 R. Lemay, Bagot 7½

Ramoneurs

Jos. Gagnon, Ste-Catherine 52
 Louis Montambeault, des Commissaires 115
 A.-J. Martineau, Marie-Rollet 47
 Albert Lainé, Napoléon 315
 Ovila Gauvin, Boisseau 166
 Jérémie Fortin, Durocher 12
 Zéphirin Gingras, 9e Rue 11½
 A. Blouin, St-Vallier 1177
 E. Larose, Franklin 163
 A. Drolet, de Gaspé 58

Télégraphe d'Alarme

Charles Martinette, surintendant, Latourelle 242
 I. Duval, 3e Rue 137½
 J.-C. Couturier, 18e Rue 24
 A. Zicat, 18e Rue 30
 H. Bourassa, Laliberté 7
 P. Masson, 10e Rue 69½
 A. Pelletier, Champlain 700
 L. Drolet, Chr.-Colomb 80
 E. Drolet, St-Germain 96
 A. Noreau, 5e Avenue 62
 C. G. Quinn, Avenue Cartier 49
 H. R. Bignell, Avenue Lamontagne 55
 G. Hamel, chemin Ste-Foye 380

Extérieur

Joseph Larose, Avenue Boisclerc 297
 W. Denechaud, St-Bonaventure 61
 E. Rhéaume, Avenue Parent 1
 P. Verreault, Vaudreuil 16
 Irénée Angers, St-Anselme 86
 A. Lemay, Kirouac 128

QUEBEC

INDUSTRIEL



POPULATION

Comme centre industriel, Québec offre aux capitalistes des endroits incomparables pour l'établissement de nouvelles industries, à des prix abordables, tandis que les autorités municipales leur concèdent des avantages particuliers; des communications quotidiennes avec des districts agricoles très prospères sur les deux rives du fleuve St-Laurent; une population de plus de 180,000 âmes dans les limites mêmes de la ville, de plus de 300,000 dans un rayon de 50 milles et de plus de 400,000 dans un rayon de 100 milles; tous les ans, des centaines de milliers de visiteurs; un point de repère pour la distribution des ressources naturelles d'une immense région très fertile.

TRANSPORT

Les meilleures conditions de transport au Canada par voies ferrées, par eau, par voies aériennes et par des routes modernes; neuf chemins de fer assurant, tous les jours, des relations avec les réseaux de transport de toutes les parties de l'Amérique; de la main-d'œuvre au besoin, de tous les métiers, à des conditions avantageuses; de pouvoir électrique, aux proportions incalculables, qui peut être utilisé à des taux raisonnables.

NAVIGATION

Comme Port de mer national, Québec peut abriter les flottes réunies des grandes puissances navales du monde; il offre un outillage moderne, le terminus des plus gros vaisseaux transatlantiques, six milles de quais à eau profonde, de la navigation durant huit mois de l'année, des avantages naturels extraordinaires enrichis encore par des travaux qui ont coûté \$30,000,000, en 25 ans, des élévateurs à grain, des services d'immigration.

CENTRE TOURISTIQUE

Une véritable Mecque pour les touristes, qui offre un contraste frappant avec tout ce qu'ils ont vu ailleurs, aux traits distinctifs des antiques cités normandes, aux endroits témoins de presque tous les événements importants de l'histoire du Canada, durant plusieurs siècles, aux paysages d'une beauté pittoresque insurpassée par Naples même dont la renommée est depuis longtemps universelle.

CENTRE MANUFACTURIER

Québec est un des principaux centres manufacturiers de chaussures au Canada, comptant pas moins de 40 fabriques de ce genre ; on y voit plus de 300 industries diverses, des tanneries, des imprimeries, des ateliers de reliure, des fabriques de tabacs, cigares, cigarettes, de corsets, de produits alimentaires, de fourrures, des ateliers de métallurgie, des brasseries, des manufactures de vêtements, de bois de pulpe et de papier.

Un commissaire industriel fournira aux intéressés tous les renseignements nécessaires à l'établissement de nouvelles entreprises.

URBANISME

Une Commission d'Urbanisme et de Conservation s'occupe maintenant de surveiller l'architecture et la symétrie des édifices dans certaines zones qu'elle a établies, de conserver l'aspect ancien des endroits historiques et de déterminer quelles modifications on peut y apporter. Un plan général de la ville a été commandé par la Commission et préparé sous sa surveillance. Les renseignements qu'on tire de cette nouvelle carte sont utiles aux touristes, comme aux citoyens, en maintes circonstances.

LA CITÉ DE QUÉBEC

S. H. LUCIEN BORNE

Maire.

1608

QUÉBEC

1946

Première charte municipale en 1831

Premier conseil de ville en 1833

Première élection le 25 avril, 1833.—Première séance du conseil et élection du premier Maire de Québec le 1er mai, 1833.

CONSEIL DE 1833

MAIRE:—ELZÉAR BÉDARD.

MEMBRES DU CONSEIL:

EBÉNÉZER BAIRD, St-Laurent,
ELZÉAR BÉDARD, St-Louis,
R.-E. CARON, Du Palais,
CHARLES CAZEAU, St-Roch,
PIERRE DASILVA, St-Laurent,
CHARLES-M. DEFOY, Séminaire,
CHARLES DEGUISE, St-Jean,
JOHN MALCOLM FRASER, St-Louis,
EDOUARD GLACKEMEYER, St-Charles,
JOSEPH HAMEL, Des Carrières,

WILLIAM HENDERSON, St-Jean,
JOSEPH LÉGARÉ, Jr, Du Palais,
COLIN McCALLUM, St-Charles,
JOACHIM MONDOR, Des Carrières,
P.-M. PAQUET, St-Roch,
JOSEPH PETITCLAIR, Sr, Séminaire,
FRANÇOIS ROBITAILLE, Ste-Geneviève,
MICHEL TESSIER, Ste-Geneviève,
JEAN TOURANGEAU, Dorchester,
JOSEPH TOURANGEAU, Dorchester.

CONSEIL DE 1946-47

Son Honneur le Maire : M. le Chevalier Lucien BORNE.

Leader du Conseil : M. l'échevin A. BOUTET.

Membres du Comité Administratif dont S. H. le Maire est président : MM. les échevins Pierre Bertrand, C. L., St-Sauveur No 2; L.-E. Caron, St-Jean-Baptiste No 1; Francis J. Dinan, Champlain No 1; Jos. Matte, St-Roch No 2; A. Noreau, Limoilou No 2; E.-A. Tremblay, Montcalm No 1.

Autres Membres du Conseil : MM. les échevins L.-P. Bégin, Champlain No 2; Art. Drolet, St-Sauveur No 1; Henri Gagnon, Montcalm No 2; Philémon Garneau, St-Sauveur No 3; Gérard Guay, St-Jean-Baptiste No 2; Albert Michaud, Limoilou No 1.

Aperçu d'histoire municipale

Sous la domination française, en 1663, il y eut, dans la personne de Monsieur de Repentigny, un maire élu par ses concitoyens, dont le règne ne fut que de cinq mois, tant l'autorité royale à cette époque était despotique et hostile à tout mouvement populaire.

Sous la domination anglaise, les autorités militaires puis les juges de paix eurent les responsabilités de l'administration de la ville, jusqu'en 1833. On constate, en feuilletant l'histoire de notre ville, que, durant les deux sièges de Québec, en 1759 et en 1760, un Major Daine agissant comme maire avait servi d'intermédiaire entre les citoyens et les troupes anglaises.

Cent treize ans se sont écoulés depuis l'élection du premier conseil municipal de Québec, le 25 avril, 1833. De cette période cinquante-six années ont vu l'élection du maire par le Conseil, de 1833 à 1836, de 1842 à 1857 et de 1870 à 1908; six années, de 1836 à 1842, ont été marquées par la nomination de juges de paix, d'un maire, d'échevins et de conseillers; puis, durant quarante et un ans, de 1857 à 1870, et de 1908 jusqu'à nos jours, le choix du premier magistrat s'est fait par les contribuables, directement.

La première charte de la Cité de Québec porte la date de 1831; c'était le statut I Guillaume IV, chapitre 52, de la Province du Bas-Canada, sanctionné par Sa Majesté en Conseil le 12 avril, 1832, et proclamé, le 5 juin suivant, par Son Excellence le Gouverneur-en-Chef du Canada, Lord Aylmer. Cette charte expira en 1836 et l'administration de la Cité fut de nouveau confiée aux Juges de Paix, jusqu'en 1840.

Alors, la loi 4 Victoria, chapitre 35, divisait Québec en six quartiers, nommait le maire, six échevins et douze conseillers, par lettres patentes sous le grand sceau de la Province, pour rester en office jusqu'au premier décembre, 1842; les vacances devaient être remplies par le Conseil, s'il y avait lieu.

Le système représentatif s'est continué depuis cette année 1842, sans interruption, les élections ayant lieu tantôt annuellement, tantôt tous les deux ans, et, maintenant, tous les trois ans.

Depuis 1928, un comité administratif présidé par S. H. le Maire remplace les anciens comités qui se répartissaient les responsabilités de la direction des départements municipaux.

Faits concernant Québec

La Capitale de la Province de Québec, depuis 1867

Siège du Gouvernement du Canada, avant la Confédération Canadienne

Comme CENTRE INDUSTRIEL, Québec offre aux capitalistes des endroits incomparables pour l'établissement de nouvelles industries, à des prix abordables, des communications quotidiennes avec des districts agricoles très prospères sur les deux rives du fleuve St-Laurent, une population de plus de 180,000 âmes dans les limites mêmes de la ville, de plus de 300,000 dans un rayon de 50 milles, de plus de 400,000 dans un rayon de 100 milles, tous les ans, des centaines de milliers de visiteurs, un point de repère pour la distribution des ressources naturelles d'une immense région très fertile, les meilleures conditions de transport au Canada par voies ferrées, par eau et par des routes modernes, neuf chemins de fer assurant, tous les jours, des relations avec les réseaux de transport de toutes les parties de l'Amérique, de la main-d'œuvre, au besoin, de tous les métiers, à des conditions avantageuses, du pouvoir électrique, aux proportions incalculables, qui peut être utilisé à des taux raisonnables.

Comme PORT DE MER NATIONAL, Québec peut abriter les flottes réunies des grandes puissances navales du monde, un outillage moderne, le terminus des plus gros transatlantiques, six milles de quais à eau profonde, de la navigation durant huit mois de l'année, des avantages naturels extraordinaires enrichis par des travaux qui ont coûté \$30,000,000. en 25 ans, des élévateurs à grain, des services d'immigration, de l'accommodation pour 22 des plus gros océaniques, à la fois.

Comme VILLE DE TOURISME, Québec offre un contraste frappant avec tout ce que l'on peut voir ailleurs, les traits distinctifs des antiques cités normandes, des endroits témoins de presque tous les événements importants de l'histoire du Canada, pendant des siècles, des paysages d'une beauté pittoresque insurpassée par Naples même dont la renommée est universelle, des monuments et des plaques commémoratives rappelant de nombreux faits d'un glorieux passé.

Le système d'aqueduc fut inauguré en 1854 par le tuyau de 18 pouces; celui de 30 pouces date de 1885 et celui de quarante pouces de 1913.

La police municipale fut organisée en 1844.

La brigade du feu fut mise sur pied en 1866.

MAIRES DE LA CITÉ DE QUÉBEC, DEPUIS 1833

	<i>Termes d'office</i>
BÉDARD, Elzéar.....	1833-34 (a)
CARON, René-Édouard.....	1834-36 (1)
" " " 	1840-46 (b) (2)
STUART, George O'Kill.....	1846-50
BELLEAU, Narcisse-Fortunat.....	1850-53
TESSIER, Ulric-Joseph.....	1853-54
ALLEYN, Charles.....	1854-55
MORRIN, Joseph.....	1855-56
ROBITAILLE, Olivier.....	1856-57
MORRIN, Joseph.....	1857-58 (c)
LANGEVIN, Hector-Louis.....	1858-61
POPE, Thomas.....	1861-63
GUILLET dit TOURANGEAU, Adolphe.....	1863-66 (3)
CAUCHON, Joseph.....	1866-68
LEMESURIER, John.....	1868-69
HOSSACK, William.....	1869-70 (4)
GUILLET dit TOURANGEAU, Adolphe.....	1870 (5)
GARNEAU, Pierre.....	1870-74 (d) (6)
MURPHY, Owen.....	1874-78
CHAMBERS, Robert.....	1878-80
BROUSSEAU, Jean-Docile.....	1880-82
LANGELIER, François.....	1882-90
FRÉMONT, Jules-Joseph-Taschereau.....	1890-94
PARENT, Simon-Napoléon.....	1894-1906 (7)
TANGUAY, Georges.....	1906 (8)
GARNEAU, Georges.....	1906-10 (e)
DROUIN, Napoléon.....	1910-16
LAVIGUEUR, Henri-Edgar.....	1916-20
SAMSON, Joseph.....	1920-26
MARTIN, Valmont.....	1926-27
SIMARD, Téléphore.....	1927-28 (9)
AUGER, J.-Oscar.....	1928-30
LAVIGUEUR, Henri-Edgar.....	1930-34
GRÉGOIRE, J.-Ernest.....	1934-38
BORNE, LUCIEN-H.....	1938-

(a) Le maire est élu par le Conseil.—(b) Depuis 1842, le maire est encore élu par le Conseil.—(c) M. Joseph Morrin inaugure le mode d'élection du maire par le peuple.—(d) M. Pierre Garneau marque le retour au mode d'élection du maire par le Conseil.—(e) M. Georges Garneau, fils du précédent, remet en vigueur, en 1908, l'élection du maire par le peuple.

(1) La première charte expire en 1836 et l'administration est confiée, de nouveau, aux juges de paix, jusqu'en 1840.—(2) Le maire et les membres du Conseil, en 1840, sont nommés par lettres patentes, sous le grand sceau de la Province, en vertu de l'Ordonnance 4 Victoria, chapitre 35, qui pourvoit à l'élection de leurs successeurs depuis 1842.—(3) Élu par le Conseil, le 3 juillet, 1863, pour finir le terme de M. Pope décédé le 29 juin.—(4) Élu par le Conseil, le 12 novembre, 1869, pour finir le terme de M. Lemesurier devenu insolvable.—(5) Entre en fonctions le 10 janvier.—(6) Entre en fonctions le 2 mai de la même année.—(7) La démission de M. Parent, datée du 5 septembre, 1905, n'est acceptée que le 9 janvier, 1906.—(8) Élu par le Conseil, le 12 janvier, 1906, pour finir le terme de M. Parent.—(9) Élu par le Conseil, le 6 décembre, 1927, pour finir le terme de M. Martin nommé médecin municipal.

Québec

- Historique
- Pittoresque
- Touristique

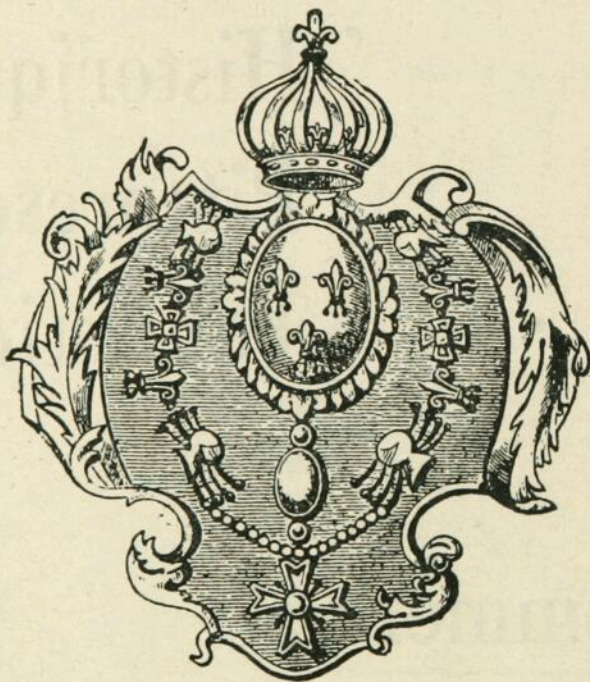


- Commercial
- Industriel
- Maritime

LE TROPHÉE FRANÇAIS DE 1759

Ce bouclier fut détaché d'une des portes des fortifications de Québec, au temps de la conquête de cette ville, par les forces de mer et de terre de Sa Majesté, en l'année mémorable de 1759, sous les commandements des amiraux Saunders et Holmes, et des généraux Wolfe, Monkton, Townsend et Murray. Ce dernier, ayant été nommé premier gouverneur britannique de la colonie, fit cadeau de ce trophée de guerre à la corporation de la ville de Hastings, ville dont il était, à cette époque, l'un des jurats.

Ce trophée a été retourné à la ville de Québec par la ville de Hastings en 1925. On peut le voir suspendu à la galerie de la grande salle du Conseil de Ville.



THE FRENCH SHIELD OF 1759

This shield was taken off one of the gates of Quebec at the time that a conquest was made of that city by His Majesty's sea and land forces, in the memorable year 1759, under the command of admirals Saunders and Holmes and generals Wolfe, Monkton, Townsend and Murray, which latter being appointed the first british governor thereof, made a present of this trophy of war to this corporation (the city or town of Hastings) whereof he, at that time, was one of the Jurats.

This shield was returned to the city of Quebec by the city of Hastings in 1925. It may be seen in the Meeting Hall of the City Council.



ENGLISH TRANSLATION:

"I am a dog that gnaws his bone,
I couch and gnaw it all alone—
A time will come, which is not yet,
When I'll bite him by whom I'm bit".

QUÉBEC

CHRONOLOGIE

- 1535—Jacques Cartier remonte le St-Laurent et atterrit à Stadaconé (Québec)
- 1608—Champlain, natif de Brouage, en Saintonge (France), fonde Québec et bâtit son "Abitation" à la Basse-Ville, au Marché Finley
- 1609—Champlain s'attaque pour la première fois aux Iroquois, au Lac Champlain
- 1615—Arrivée des premiers missionnaires catholiques, les Récollets (Franciscains)
- 1616—Construction d'une chapelle, à la Basse-Ville, par le Père Dolbeau
- 1617—Louis Hébert s'établit à Québec, comme cultivateur
- 1620—Champlain érige le fort et le Château St-Louis, à la Haute-Ville
- 1621—Les Récollets bâtissent leur monastère à Notre-Dame des Anges, sur la rivière St-Charles
- 1621—Création de la première paroisse à Québec (Notre-Dame)
- 1625—Arrivée des premiers Jésuites, qui viennent au secours des Récollets
- 1629—Les frères Kirke s'emparent de Québec, pour la couronne anglaise
- 1632—La Nouvelle-France rendue à la France, par le traité de St-Germain-en-Laye
- 1633—Champlain bâtit la chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance
- 1635—Fondation du Collège des Jésuites, par le marquis de Gamache

CHRONOLOGY

- 1535—Jacques Cartier sails up the St. Lawrence River and lands at Stadaconé (Quebec)
- 1608—Champlain, born at Brouage, Saintonge (France), founds Quebec and builds his "Abitation" in Lower Town
- 1609—Champlain fights for the first time the Iroquois on Lake Champlain
- 1615—The Recollet Fathers come to establish a Catholic mission
- 1616—Building of a chapel in Lower Town by Father Dolbeau
- 1617—Louis Hebert settles in Quebec as a farmer
- 1620—Champlain builds the St. Louis Fort and Chateau, at Upper Town
- 1621—The Recollet Fathers build their monastery at Notre-Dame des Anges, along St. Charles river
- 1621—Foundation of the first parish in Quebec (Notre-Dame)
- 1625—The Jesuit Fathers land in Quebec to assist the Recollets
- 1629—The Kirke brothers take possession of Quebec for the British Crown
- 1632—New France is given back to France by the St. Germain en Laye Treaty
- 1633—Champlain builds the chapel of Notre-Dame de la Recouvrance, at Upper Town
- 1635—Foundation of the Jesuits' College, by the Marquis de Gamache

CHRONOLOGIE — *Suite*

- 1639—Arrivée des Ursulines, religieuses enseignantes cloîtrées
 1647—On jette les fondements d'une église à l'endroit où se dresse la Basilique
 1648—Montmagny rebâtit en pierre le Château St-Louis
 1648—Établissement du premier Conseil de Québec
 1649—Les Hurons s'établissent à l'île d'Orléans
 1659—Arrivée de Mgr de Laval, 1er évêque
 1663—Établissement du gouvernement vice-royal
 1663—Fondation du Séminaire de Québec
 1663—Création du Conseil Souverain
 1665—Arrivée de l'intendant Talon
 1668—Fondation du Petit Séminaire de Québec
 1668—Talon érige une brasserie (aujourd'hui la Boswell)
 1670—Les Récollets reviennent à Québec
 1673—Jolliet et Marquette découvrent le Mississipi
 1674—Erection de Québec en évêché par Mgr de Laval
 1681—Les Récollets s'établissent à la Haute-Ville, place de la cathédrale anglicane
 1688—Fondation de la chapelle de l'Enfant-Jésus (aujourd'hui Notre-Dame des Victoires)
 1690—L'attaque de Phipps est repoussée
 1693—Mgr de St-Vallier acquiert l'Hôpital Général
 1708—Mort de Mgr de Laval
 1711—La flotte de Walker est détruite par une tempête
 1713—Traité d'Utrecht et premier démembrement de la Nouvelle-France en faveur de l'Angleterre
 1756—Arrivée de Montcalm, Lévis, Bougainville et Bourlamaque
 1759—Bataille des Plaines d'Abraham: les Anglais triomphent
 1760—Bataille de Ste-Foy: victoire française
 1763—Par le Traité de Paris, la Nouvelle-France est cédée à l'Angleterre. Environ 1,200 Français quittent le pays et 60,000 colons restent attachés au sol canadien

Reproduit de la plaquette bilingue intitulée: "Québec — Hier et Aujourd'hui" par le colonel G.-E. Marquis, fondateur de l'École des Guides Historiques de Québec.

CHRONOLOGY — *Continued*

- 1639—The Ursuline Sisters (cloistered) open a convent
 1647—Erection of a church on the actual spot of the Basilica
 1648—Chateau St. Louis rebuilt in stone by Montmagny
 1648—Creation of the first Conseil de Québec
 1649—The Hurons settle down on the Island of Orleans
 1659—Mgr de Laval, first Bishop, lands in Quebec
 1663—Vice Royal Government is established
 1663—Foundation of the Séminaire de Québec
 1663—Creation of the Conseil Souverain
 1665—The Intendant Talon takes his post
 1668—Foundation of the Petit Séminaire de Québec
 1668—Talon builds a brewery (to-day Boswell's)
 1670—Return of the Recollet Fathers
 1673—Discovery of the Mississipi River by Jolliet and Marquette
 1674—Creation of the Quebec Diocese by Mgr de Laval
 1681—The Recollet Fathers build a monastery on top of the cliff, on spot of the Anglican Church
 1688—Foundation of the L'Enfant-Jésus Chapel (to-day Notre-Dame des Victoires)
 1690—Phipps' attack against Quebec fails
 1693—Mgr de St-Vallier becomes proprietor of l'Hôpital Général
 1708—Death of Mgr de Laval
 1711—Walker's fleet is wrecked by a storm
 1713—By the Utrecht Treaty a portion of New France is ceded to the British Crown
 1756—Montcalm, Lévis, Bougainville and Bourlamaque arrive in Quebec
 1759—Battle of the Plains of Abraham: English victorious
 1760—Ste-Foy Battle: French victorious
 1763—By the Treaty of Paris, New France is ceded to England. Some 1,200 French leave the country and 60,000 settlers remain on the Canadian soil.

Reproduced from the bilingual pamphlet "Quebec — Past and Present" by Colonel G.-E. Marquis, founder of the School of Historical Guides of Quebec.



LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Le 26 mars 1663, par acte officiel daté de Paris, Mgr de Laval fondait le Séminaire de Québec. Pour ne pas nuire aux Jésuites, qui tenaient un collège déjà bien organisé, le fondateur n'ouvrit d'abord qu'un grand séminaire.

Parmi les prêtres qui, après Mgr de Laval, doivent être considérés comme fondateurs de cette maison, nommons Messieurs de Bernières, premier supérieur, de Maizerets, Dudouyt, procureur, Morel et Pommier, missionnaires.

Le 9 octobre 1668, sur le désir formel de Louis XIV et de Colbert, Mgr de Laval ouvrait un petit séminaire, destiné à l'éducation des enfants français et sauvages. Les débuts de ce petit séminaire, installé dans l'humble maison achetée de Madame Couillard, furent très modestes. Il n'y eut, cette année-là, que 13 élèves.

De 1663 à 1680, le Séminaire de Québec n'eut, pour soutenir son œuvre, d'autres ressources que les largesses de son fondateur, le travail, le zèle et l'abnégation de ses prêtres. En 1680, Mgr de Laval lui donna tous ses biens, consistant surtout en terres. Il s'en réserva cependant l'usufruit sa vie durant.

De 1730 à 1755, sous l'habile direction des Vallier, des Villars et des Jacrau, la maison vit des jours meilleurs: les dettes furent payées, des améliorations importantes furent faites, le nombre des élèves augmenta. Malheureusement, la guerre arriva avec toutes ses horreurs: siège, bombardements, famine, etc! Faute de pain pour les nourrir, le Séminaire dut renvoyer tous ses élèves, à la fin de 1758. Comme leurs devanciers, en 1690, les écoliers de 1758 échangèrent la plume pour le mousquet. Comme eux aussi, malgré l'échauffourée de la Royale Syntaxe, ils firent vaillamment leur devoir. Ils auront plus tard de dignes successeurs dans les élèves-soldats de 1775 et de 1812.

Malgré la bravoure et l'endurance des Canadiens, le Canada tomba presque «enseveli sous ses ruines».

Autant et peut-être plus que n'importe quelle institution du pays, le Séminaire de Québec eut à souffrir de cette guerre. Non seulement tous les bâtiments à Québec, ravagés par les boulets, étaient devenus inhabitables, mais encore les fermes elles-mêmes avaient été pillées et incendiées.

Tout était à refaire.

La ruine des bâtiments, l'incertitude de l'avenir, jointes à la pauvreté, empêchèrent qu'on rouvrit le Séminaire avant 1765. Seuls quelques élèves, parmi les plus avancés, étaient allés terminer leurs cours à Montréal, avec MM. Gravé et Pressart. Mais lorsqu'il fut décidé que le Canada resterait à l'Angleterre, lorsqu'il parut certain que les Jésuites, qui avaient tant fait pour l'éducation au Canada, n'auraient pas la permission de se recruter, ce qui signifiait leur disparition à brève échéance, le Séminaire de Québec se détermina à transformer son petit séminaire en collège où seraient reçus indistinctement tous les élèves qui se présenteraient, qu'ils se destinassent ou non à l'état ecclésiastique.

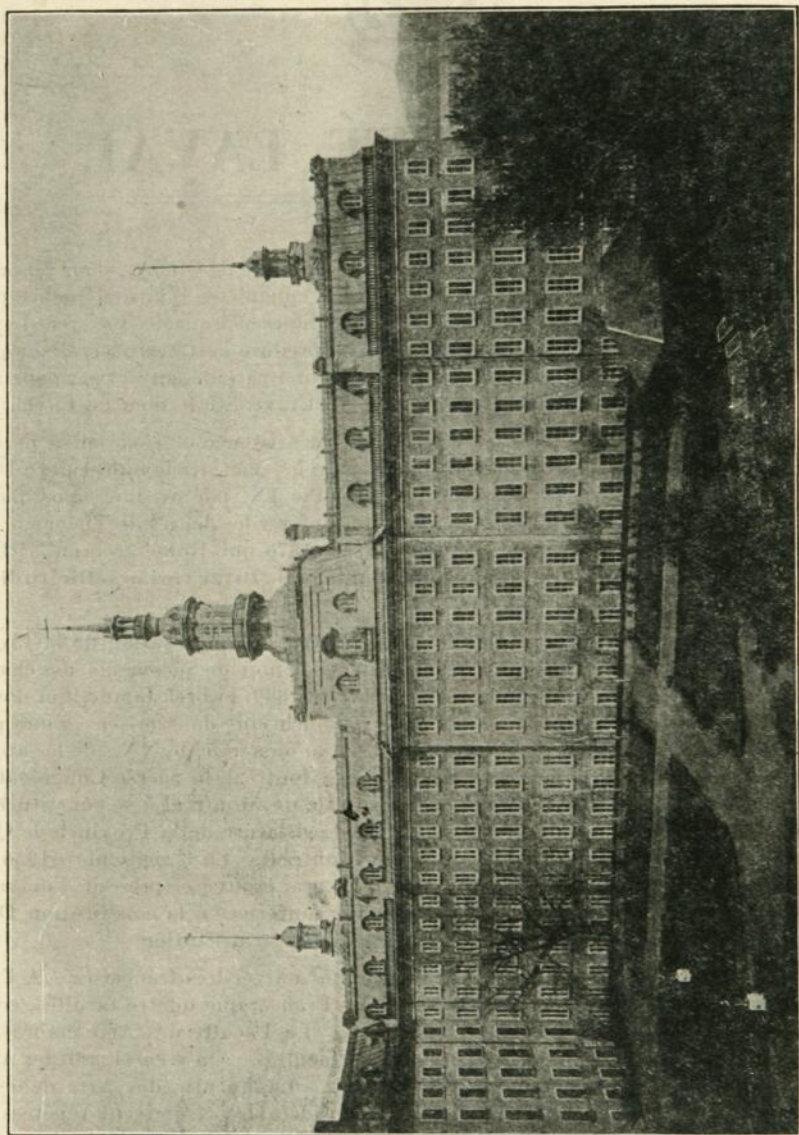
Sous l'ancien régime, on le sait, tous nos élèves allaient en classe chez les Jésuites. Pour la première fois donc, des classes allaient s'ouvrir au petit séminaire. Ce fut le 1er octobre 1765. On compta cette année-là 28 élèves: 15 pensionnaires et 13 externes. Ce nombre augmenta peu à peu.

Depuis la fondation, 19,032 élèves au moins sont passés par le Petit Séminaire de Québec, mais ce nombre est incomplet. L'archiviste du Séminaire a revu les anciennes listes des élèves du Petit Séminaire depuis son commencement jusqu'à cette année 1943-44. De 1668 à 1758, le nombre des entrées nouvelles reste celui que l'on connaissait déjà: 867. On a dit assez clairement que, de 1765 à 1820, à peu près, des ordos, des notes de fin d'année, des palmarès, voire des pancartes, ont été perdus bien avant qu'on eût pensé de mettre le tout en ordre, faute de temps. Des recherches faites dans les livres de comptes ont permis de découvrir un certain nombre de nouveaux noms. Ainsi, pour la période qui va de 1765 à 1849-50, nous avons pu recenser 4,592 élèves. Enfin, de 1849-50 à cette année 1943-44, 13,708 élèves ont été inscrits au Séminaire. Aujourd'hui, en attendant un grand chercheur, on se contentera du total de 19,167 élèves dont les noms figurent sur nos fiches. Incomplète aussi est la liste des élèves du Grand Séminaire. Nous pouvons dire toutefois que du Petit ou du Grand Séminaire de Québec sont sortis 50 évêques, dont deux cardinaux. Le fondateur avait-il rêvé jamais plus belle couronne ?

Quoiqu'il en soit, l'œuvre du Séminaire est restée ce qu'elle était en principe: une œuvre de recrutement pour le clergé canadien. Le temps et les circonstances ont élargi ses cadres, voilà tout. Fournir des prêtres au diocèse, des vocations religieuses au clergé, des citoyens intègres et instruits à toutes les carrières, voilà le but que poursuit aujourd'hui le Séminaire de Québec, sous la direction de l'Ordinaire et de concert avec les vénérables institutions similaires qui ont surgi de tous côtés, depuis un siècle et plus, institutions que la nôtre regarde comme des sœurs plus jeunes, dont elle ne souhaite rien tant que le succès et la prospérité.

Le cours qui se donne au Petit Séminaire de Québec est exclusivement classique. Il dure huit ans. Six années sont consacrées au cours de Lettres, deux, au cours de Sciences.

Le Petit Séminaire peut recevoir annuellement environ 800 élèves: 300 internes, 500 externes.



UNIVERSITÉ LAVAL



L'UNIVERSITÉ LAVAL



L'Université Laval fut fondée en 1852, par le Séminaire de Québec, pour répondre au vœu exprimé, l'année précédente, par les évêques canadiens, réunis à Québec pour le premier concile provincial, qu'une université catholique et française fut créée le plus tôt possible. Le Séminaire, qu'ils avaient prié de prendre cette initiative, s'imposa les sacrifices d'argent et d'hommes nécessaires pour une pareille entreprise; pour rappeler et honorer son propre fondateur, il donna à l'Université le nom de Laval.

La Charte royale qui donnait à l'Université son existence officielle et sa personnalité civile fut signée à Londres par Sa Majesté la reine Victoria le 8 décembre 1852; l'année suivante, le 6 mars, le Souverain Pontife Pie IX, par un bref apostolique, accordait à l'Archevêque de Québec le pouvoir de conférer les degrés de Théologie aux étudiants ecclésiastiques de l'Université. Ce fut en 1876 que Rome accorda à l'Université Laval sa charte pontificale, et lui donna par la bulle *Inter varias sollicitudines* l'érection canonique.

En 1876, conformément à une décision de la Sacrée Congrégation de la Propagande, l'Université Laval établissait à Montréal, sous le nom de Succursale, des chaires subsidiaires de ses Facultés de Québec. Le 2 février 1889, le bref *Jamdudum* donna à la constitution de la Succursale de notables modifications dans le sens d'une plus grande indépendance de Québec. Le 8 mai 1919, à la demande de NN. SS. les archevêques et évêques de la Province ecclésiastique de Montréal, la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités autorisait la Succursale de Montréal à se constituer en Université indépendante et, le 14 février 1920, la Législature de la Province de Québec donnait l'existence civile à l'Université de Montréal. Le 8 septembre 1936, la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités a approuvé et prescrit d'observer fidèlement les statuts de l'Université Laval rendus conformes à la constitution *Deus scientiarum Dominus* et aux règlements annexés à cette constitution.

L'Université Laval fut fondée sur le modèle des universités françaises. A l'origine, elle n'eut, comme la plupart de ses sœurs de France, que quatre facultés, celles de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. La Faculté des Arts embrassait tout ce qui n'était pas du domaine des trois autres facultés. On y enseignait les Arts, mais plus spécialement les Lettres et les Sciences. La Faculté des Arts demeura intacte jusqu'en 1937, alors que des additions considérables et souvent répétées lui avaient donné des proportions plus susceptibles d'être insérées dans des cadres nouveaux.

On créa donc les Facultés des Lettres et des Sciences. La Faculté des Arts conserva les Écoles de Commerce, de Pharmacie, de Musique, de Sciences hospitalières, l'enseignement secondaire des garçons et des jeunes filles du premier degré (high school) et du second degré, l'enseignement ménager et l'enseignement primaire supérieur.

Nos Facultés des Lettres et des Sciences avaient reçu une organisation régulière en 1921, mais sous forme d'Écoles spéciales de la Faculté des Arts, après la grande campagne de souscription de 1920, qu'on appela l'"Aide à Laval" et qui rendit possible leur création. Quand elles devinrent Facultés en 1937, on adjoignit à la première l'École des Langues modernes et l'École normale supérieure (section des Lettres) et à la seconde l'École supérieure d'Agriculture, l'Institut biologique du Saint-Laurent, l'École d'Arpentage et de Génie forestier, l'École normale supérieure (section des Sciences) et l'École des Mines, qui venait d'être fondée, grâce à une subvention très généreuse du Gouvernement de la province de Québec.

Deux ans auparavant, en 1935, pour répondre à un besoin pressant, pour se rendre aussi au désir des Congrégations romaines, l'Université avait créé les Facultés de Philosophie et de Droit canonique. La première existait déjà sous le nom d'Institut supérieur de Philosophie. Elle eut une filiale au printemps de 1938: l'École des Sciences sociales, politiques et économiques. Cette École est devenue la Faculté des Sciences Sociales le 1er septembre 1943.

Le 16 avril 1940, l'Université créa une Faculté d'Agriculture.

Le 3 mai 1940, l'Université étendit à toutes les Facultés l'École des Gradués qu'elle avait établie l'année précédente pour la Faculté des Sciences. Cette École comprend tous les gradués qui, sous la direction des Professeurs de ces Facultés, préparent des thèses ou font des travaux de recherches en vue de la maîtrise ou du doctorat.

Le 18 septembre 1942, l'École de Pharmacie était rattachée à la Faculté des Sciences et le 12 mars 1943, la faculté de Médecine prenait sous sa direction les écoles d'Infirmières.

En mai 1943, l'Université créait une École de Pédagogie rattachée à la faculté des Arts et en septembre 1945 elle élevait au rang de Faculté l'École d'Arpentage et de Génie Forestier.

L'Université a donc aujourd'hui onze Facultés comprenant un beaucoup plus grand nombre d'Écoles; elles étendent leurs ramifications dans les trois degrés de l'enseignement et recrutent leurs élèves dans toutes les provinces du Canada et dans plusieurs États de la république voisine. Quelques-uns viennent même de Terre-Neuve, du Mexique, des Antilles et de l'Amérique du Sud.

Le nombre de nos élèves a beaucoup augmenté depuis 1920. Il dépasse aujourd'hui 10,000, si l'on compte, avec les étudiants réguliers de l'Université, les élèves des cours du soir, des cours d'été, de l'École des Langues modernes, de l'Enseignement ménager, de l'Enseignement secondaire classique et moderne, du cours Lettres-Sciences.

L'Université n'a rien épargné pour fournir à ses professeurs et à ses élèves les meilleurs moyens de travail. De vastes laboratoires abondamment pourvus de tous les appareils nécessaires, des bibliothèques qui s'enrichissent chaque année de plusieurs centaines de volumes et de revues invitent à l'étude et aident aux travaux de recherches.

Les professeurs de Laval (professeurs titulaires, agrégés, chargés de cours, assistants) sont environ 450. Les uns—et c'est encore le grand nombre—partagent leur temps entre leur clientèle et l'enseignement. Les autres—70 environ—se consacrent tout entier à la formation de nos élèves.

Grâce à tous ces concours, la moisson croît abondante. Laval voit sa réputation grandir. On l'invite à tous les congrès, à toutes les fêtes; on la traite à l'égal des institutions les plus renommées; ses Facultés ecclésiastiques et sa Faculté des Lettres attirent bon nombre d'étudiants étrangers; l'American Medical Association classe sa Faculté de Médecine dans la catégorie A, le Massachusetts Institute of Technology reconnaît les diplômes de son École des Sciences et quelques-uns de ses professeurs s'imposent à l'attention du monde savant.



QUÉBEC

LA VILLE HISTORIQUE

(Par F.-X. Chouinard, B.L., LL.L., avocat)

Greffier de la Cité

En offrant à nos distingués visiteurs et à nos concitoyens les quelques lignes qui suivent, le Maire et les Échevins espèrent qu'ils y trouveront les renseignements les plus utiles. Ils y verront une description des magnifiques paysages et des monuments historiques qui ont fait de Québec l'un des endroits célèbres dans le monde, et, de plus, ils connaîtront sous un meilleur jour cette ancienne capitale du Canada français qui est, aujourd'hui, l'entrée principale de notre grand Dominion. Son havre naturel en fait l'un des centres de commerce et d'industrie les plus prospères.

Solide comme un roc, la ville de Québec se dresse fièrement, à plus de 350 pieds de hauteur, au-dessus du fleuve Saint-Laurent, au confluent de la rivière St-Charles, à $71^{\circ}12'23''4$ de longitude ouest de Greenwich, et à $46^{\circ}48'22''9$ de latitude nord, à 400 milles du Golfe St-Laurent qui est sa dernière voie d'accès à l'océan Atlantique, et à 180 milles à l'est de Montréal.

Circonsrite, tout d'abord, à l'intérieur des murs de fortifications, la ville ancienne, fondée en 1608 par Samuel de Champlain, déborda bientôt vers la banlieue et forme maintenant six quartiers distincts: Champlain, Saint-Jean-Baptiste, Montcalm, Saint-Roch, Saint-Sauveur, et Limoilou, ce dernier étant séparé des autres quartiers par la rivière Saint-Charles.

Notre population, en majorité de langue française, grandit rapidement et compte aujourd'hui plus de 180,000 habitants répartis sur une étendue de 6,380 acres de terrain. La valeur immobilière est de plus de \$200,000,000.

Le climat de Québec est plutôt tempéré. Si la chaleur peut atteindre 94 degrés et si le thermomètre peut descendre jusqu'à 30 degrés sous zéro, la température moyenne d'été est de 70, et rarement le froid maintient-il le mercure plus bas que zéro. Souvent une brise rafraîchissante apporte du fleuve ses bienfaits appréciés.

Des manufactures de tout genre fournissent de l'emploi à des milliers d'ouvriers compétents et nous avons lieu de croire que des capitaux canadiens ou étrangers contribueront largement dans un avenir prochain à développer à Québec de puissantes industries. Un vaste champ d'activité reste ouvert au public et notre Chambre de Commerce locale a jusqu'ici remporté en ce sens des succès méritoires.

Avec le généreux concours du gouvernement fédéral, notre Commission du Havre a obtenu plus de \$35,000,000. pour des améliorations de quaiage et de transport, et ces travaux s'étendent sur tout le front du

fleuve et peuvent donner un meilleur refuge encore aux plus gros transatlantiques du monde. Des élévateurs à grain, des réfrigérateurs et deux grandes cales-sèches sont maintenant en pleine activité pendant la saison de navigation, qui dure généralement du 1er avril à la fin de décembre.

Depuis l'inauguration, en 1917, du Pont de Québec, qui relie les deux rives, et celle, en 1935, du Pont Provincial qui joint maintenant l'Île d'Orléans et les Chutes Montmorency, notre ville est devenue le centre de deux chemins de fer transcontinentaux et de six lignes subsidiaires, sans compter un chemin de fer électrique desservant plus de 30 milles de voies urbaines et reliant Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré, le lieu des pèlerinages célèbres, en passant à travers les plus anciennes villes et les villages du Canada français, avec un arrêt aux Chutes Montmorency. De nombreux wagons observatoires et des autobus, des taxis de tous genres assurent aux voyageurs un transport rapide et sûr. Les amateurs de "couleur locale" peuvent, de plus, faire usage de la "calèche" historique.

Sans compter le service des traversiers entre Québec et Lévis, la compagnie "Canada Steamship Lines" et les vaisseaux de "Clarke Steamship Company" offrent aux touristes l'accommodation désirable pour visiter les places d'eau qui jalonnent les rives du fleuve Saint-Laurent.

Québec occupe aujourd'hui un rang sans égal parmi les villes favorisées par le tourisme. De nombreuses hôtelleries, des maisons de pension, des cafés et restaurants de premier ordre sont à la disposition des visiteurs pendant l'année entière. Dominant de toute la hauteur de ses 18 étages, le Château Frontenac, sous la direction du chemin de fer Canadien du Pacifique, est, aujourd'hui, avec le "Royal York", de Toronto, la plus luxueuse hôtellerie du Dominion du Canada.

Nos clubs locaux apportent à Québec, pendant le Carnaval, des sports d'hiver de haute qualité. Des représentations spéciales, des concerts et des spectacles historiques, d'une féerie impressionnante, ont été ajoutés au programme, dont le succès a dépassé les espérances des organisateurs; un comité y pourvoit, ayant des hommes d'expérience dans toutes les classes de notre société comme membres actifs. Durant l'été, l'Exposition Provinciale de Québec, sous le contrôle municipal, est en pleine activité, et reçoit un nombre croissant de visiteurs, chaque année, faisant la part la plus large à l'agriculture et accueillant les cultivateurs de toutes les parties de la Province comme clients accoutumés.

Le patinage, le ski, le "toboggan", la raquette et les courses de chiens comptent parmi les sports les plus populaires de la saison d'hiver. Au cours des chaleurs estivales, de nombreux amusements sont offerts aux amateurs de sport: golf, tennis, balle aux champs, canotage, yachting, pêche et chasse, etc., à proximité de la ville.

Nos grandes routes provinciales ouvertes à l'automobilisme comptent parmi les plus belles du Canada. Chaque année, des milliers de touristes arrivent de tous les points des États-Unis et du Canada et trouvent, sur leur chemin, toute l'accommodation désirable.

Un aérodrome, aux portes de la ville, facilite un transport rapide vers toutes les parties du continent et assure même des communications transatlantiques régulières.

Le Club Automobile de Québec et les Clubs affiliés fournissent les informations les plus sûres et donnent, de plus, sur demande, des pamphlets et volumes d'intérêt local. Dans le même bureau, au coin de la rue St-Jean et de l'Avenue Chauveau, près de l'Hôtel de Ville, et à l'Office du Tourisme, 12, rue Ste-Anne, l'étranger peut, enfin, s'il le désire, obtenir le concours des "Guides Historiques", dont les services sont des mieux appréciés par les visiteurs.

Ces guides ont suivi des cours spéciaux d'histoire; ils ont été formés aussi pour procurer aux touristes les renseignements dont ces derniers ont besoin. Un certificat de compétence est exigé d'eux pour faire partie de l'association. Chaque Guide porte un insigne; plusieurs sont des chauffeurs d'expérience.

Nous émettons le vœu que les touristes et les voyageurs qui visitent notre ville historique rapportent dans leur pays un agréable souvenir de leur séjour à Québec et qu'ils proclament bien haut son importance croissante, ses espoirs d'un brillant avenir et la chaleureuse hospitalité de ses habitants.

LES ORIGINES DE LA NOUVELLE-FRANCE

Le territoire où se dresse aujourd'hui la ville de Québec, berceau de la Nouvelle-France et Gibraltar de l'Amérique, fut d'abord reconnu, en 1535, par Jacques Cartier, découvreur du Canada. Sur la rivière Saint-Charles, près du ruisseau Lairet (connu sous le nom indien de Cabir Coubat), à 400 milles de distance de la mer, l'illustre marin et son équipage établirent leurs quartiers d'hiver à bord de leurs petites "caravelles": La Grande Hermine, La Petite Hermine et l'Emérillon. Ils furent solennellement accueillis par Don-nacona, Agohanna ou roi de Stadaconé, à l'endroit même où devait, plus tard, s'élever la capitale du Canada français.

Visitée tout d'abord en 1603, et fondée officiellement en 1608 par Samuel de Champlain, gentilhomme de Brouage, en Saintonge, Québec fut, au cours du régime français, le siège du pouvoir central et le cœur de la Nouvelle-France. Dans ses murs furent écrites les plus belles pages de notre histoire. Chaque pierre de ses vieilles maisons rappelle à nos concitoyens les hauts faits des grands fondateurs, le dévouement des premiers pasteurs et des missionnaires, la vertu et la fidélité des humbles colons qui étaient partis de France pour créer sur notre sol un Nouveau Monde.

Pendant bien des années, sans recevoir pratiquement aucune aide de la Mère Patrie, nos ancêtres eurent à combattre les terribles assauts des tribus iroquoises; plus tard, ils furent cruellement éprouvés par des sièges mémorables de la flotte et des armées de l'Angleterre qui voyait d'un œil jaloux l'expansion de l'influence française dans le Nouveau Monde: en 1629, les Frères Kertk; en 1690 l'Amiral Phipps, à qui le Gouverneur Frontenac offrit une si brave résistance; en 1711, Sir Hovenden Walker, dont la mort dans un naufrage sauva la Colonie.

Des monuments célèbres rappellent la mémoire sacrée de nos héros canadiens: Jacques Cartier, Champlain, Hébert, le premier colon, Laval, le père de l'Église romaine du Canada, et bien d'autres encore.

Dans la ville de Québec, dernier rempart des armées françaises en Amérique, se trouvaient réunis, le 13 septembre 1759, les derniers défenseurs portant dans leurs bras l'infortuné Montcalm, mortellement blessé, et sur les

murs historiques de Québec flotta, pour la dernière fois, le drapeau blanc de la France royale. Un admirable monument commémore à jamais la mort héroïque des deux braves ennemis, Wolfe et Montcalm, dont le suprême sacrifice est rappelé par une épitaphe de la plus noble éloquence. L'année suivante, à Sainte-Foy, près de Québec, le chevalier de Lévis prit, à son tour, sur le général Murray, une royale revanche. Lors des fêtes du Tricentenaire, en 1908, le gouvernement canadien a nommé une commission des champs de bataille nationaux qui a établi à l'endroit même de ces combats ultimes un superbe parc commémoratif.

SOUS LE DRAPEAU BRITANNIQUE

Sous la domination anglaise, Québec fut, pendant de nombreuses années, le siège du gouvernement, et les citoyens, appréciant à leur valeur la générosité et la justice de leurs anciens ennemis, ont donné leur sang et leur vie pour repousser, en 1775, l'invasion américaine. Un grand nombre d'entre eux se trouvaient aussi avec Salaberry, en 1812, lorsqu'il gagna l'immortelle victoire de Châteauguay.

Délaissant enfin les champs de bataille pour se lancer dans l'arène parlementaire nos ancêtres, en maintes occasions, remportèrent de magnifiques triomphes, et, pour une large part, c'est grâce au courage et à l'habileté de nos orateurs si le Canada français a conservé, pendant tant d'années, cet héritage sacré : notre Foi, notre Langue et nos Droits.

En 1831, une charte royale, qui fut sanctionnée en 1832, élevait Québec au rang d'une Cité et remettait l'administration civique entre les mains d'un maire, entouré d'un conseil échevinal élu par le peuple pour la première fois en 1833. Ce mode d'administration subsiste encore et les succès remportés jusqu'ici augurent bien pour l'avenir.

Nous sommes fiers de rappeler que dans nos murs historiques, à l'endroit où se dressait l'ancien Parlement, furent signées, en 1864, par les Pères de la Confédération, les préliminaires de l'acte solennel qui donna naissance, en 1867, au Dominion du Canada.

Au cours de la guerre de 1939-45, deux conférences Churchill-Roosevelt eurent lieu en notre ville où se décidèrent des questions de la plus haute importance pour assurer la victoire de nos armées.

LE PLUS GRAND QUÉBEC

Ces jours héroïques sont à jamais révolus. Québec tourne maintenant une page nouvelle de son histoire et caresse l'espoir que son avenir sera digne de ses trois siècles de sacrifices et de gloire.

Pendant le Jubilé de Diamant de la Confédération qui fut célébré en 1927, avec une telle magnificence, les citoyens d'origine française et anglaise ont resserré davantage les liens fraternels qui les unissaient. Ils garantiront ainsi le développement et le progrès du Canada tout entier et tout particulièrement ceux de leur vieux Québec.

Donnant aux provinces-sœurs un salutaire exemple, ils ont pour les minorités le plus profond respect. Mais ils restent cependant fidèles à leurs vieilles traditions, à leurs croyances religieuses et à leur langue. Cette fidélité aux principes les plus sacrés prouve leur amour du sol qui fut par leurs valeureux ancêtres ouvert à la civilisation chrétienne.

Ceci explique pourquoi tant de soldats canadiens-français sont morts pour leur Roi et leur Patrie durant la Grande Guerre; car s'ils ont toujours aimé la France, leur patrie d'origine, ils ont aussi appris à aimer et à respecter la Grande Bretagne, symbole de leurs libertés actuelles. Dans la présente guerre, les canadiens-français donnent un nouvel exemple admirable de leur loyauté envers la couronne britannique.

Grâce à la coopération de tous, Québec fut toujours fidèle à sa devise:

NATURA FORTIS INDUSTRIA CRESCIT

Bâtie sur le roc solide, Québec a sans cesse grandi et a conservé fièrement sa haute réputation comme un centre important de commerce et d'industrie, et comme la ville la plus pittoresque du Canada français.

COMMERCE ET INDUSTRIE

Le commerce en gros et en détail s'est maintenu à un rang enviable, en dépit de circonstances difficiles dues à des crises financières et à des situations d'après-guerre. Plusieurs compagnies canadiennes et américaines ont établi à Québec des succursales et leur exemple sera suivi par un grand nombre, espérons-le.

L'industrie canadienne est aussi une source de richesse pour nos concitoyens.

Québec, berceau de la Nouvelle-France, a donné naissance à l'industrie canadienne. L'illustre "intendant" Jean Talon, disciple du grand Colbert, écrivait en 1671: "Je trouve dans l'industrie canadienne tout ce dont j'ai besoin pour me vêtir de la tête aux pieds."

La célèbre "Relation des Jésuites" mentionne, dans ses annales de 1668, la création des premières manufactures canadiennes: souliers, chapeaux, lainages, cuirs et draps fabriqués à Québec avec des produits locaux. Talon fut aussi le créateur de la première brasserie canadienne, "afin d'encourager l'usage de la bière au lieu des boissons alcooliques."

L'industrie locale embrasse un vaste champ d'activité. Il est à regretter que cela ne soit pas assez connu du public étranger. Sur ce site historique, où Jacques Cartier débarqua pour la première fois en 1535, se dresse aujourd'hui une ville extrêmement progressive, où s'épanouissent diverses industries florissantes comme le démontrent les statistiques publiées ci-après.

Dans un recensement industriel récent, tel que publié par le bureau fédéral des Statistiques, la Ville de Québec occupe le sixième rang parmi les grandes villes du Dominion.

Avec les grandes facilités de transport offertes par la voie du Saint-Laurent, par les deux chemins de fer transcontinentaux, par des voies aériennes, et par un réseau de routes modernes, avec l'argent qui est investi dans le commerce et l'industrie du Canada, avec l'aide de milliers d'ouvriers honnêtes et laborieux, la ville de Québec peut compter sur le plus grand développement économique, surtout avec la réalisation des vastes projets d'après-guerre qui ont été élaborés, récemment.

L'abondance d'énergie électrique à meilleur prix, la proximité des matières premières, les immenses espaces de terrain encore ouverts pour l'établissement de nouvelles usines et manufactures, et le taux très modéré des taxes sont autant d'indices du prochain essor de notre commerce et de notre industrie.

LA BEAUTÉ DU VIEUX QUÉBEC

Du haut de la terrasse Dufferin, les visiteurs embrassent un paysage panoramique du majestueux fleuve Saint-Laurent. A gauche, l'Île d'Orléans, jadis connue sous le nom d' "Île Bacchus", à cause de l'abondance de ses vignes naturelles, apparaît aujourd'hui dans toute sa splendeur, avec ses jardins fleuris, ses arbres magnifiques, ses routes pittoresques conduisant à des maisons d'été ravissantes et dans lesquelles des centaines de citoyens ont établi leur résidence. . . De l'autre côté du fleuve, en face de Québec, la Ville de Lévis, Lauzon, Saint-Romuald, conduisant au pont de Québec par la rive Sud. A droite, la vieille citadelle et les murs de fortifications, Sillery, Spencer Wood, manoir vice-royal du Lieutenant-Gouverneur, avec ses merveilleux jardins. Et, plus bas, en face de l'Île d'Orléans, le vieux "chemin du Roi" passant à travers les villes et villages les plus anciens du Régime français: Maizerets, Beauport, Kent House et les Chutes Montmorency (265 pieds de hauteur et 150 pieds de largeur), L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne de Beaupré, le plus célèbre sanctuaire religieux de l'Amérique, et Saint-Joachim, partiellement occupé par le Séminaire de Québec, où l'on trouve quelques-uns des domaines féodaux les plus anciens du Régime Français. Non loin de Québec, les touristes peuvent aussi visiter Loretteville, où vivent en groupe les derniers représentants des Hurons. Le lac Saint-Joseph, fameux pour ses Régates annuelles, est, de plus, un endroit idéal de villégiature. Les automobilistes peuvent s'y rendre en moins d'une heure par de bons chemins.

VIEILLES MAISONS ET MONUMENTS

Le Séminaire, la Basilique, l'Hôtel-Dieu, le Collège des Jésuites sur le site actuel de l'Hôtel de Ville; le deuxième couvent des Pères Récollets sur l'emplacement de la Cathédrale anglaise; les maisons de Madame Péan, du chirurgien Arnoux, dans laquelle expira Montcalm, en septembre 1759; les Ursulines, l'Hôpital Général (ancien Couvent des Récollets); le Palais de l'intendant (voûtes de la brasserie Boswell); Notre-Dame des Victoires; les tours Martello; les vieilles casernes de l'artillerie; la Citadelle et les fortifications (construites en 1823 et les années suivantes, au prix de \$35,000,000); le Château Bigot (Charlesbourg); le manoir seigneurial de Mgr Laval (aujourd'hui le vieux moulin de l' "Ange-Gardien"); le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, le Château Renvoyzé, à Sainte-Anne de Beaupré (maintenant couvent et hôtellerie des Sœurs Franciscaines); le Château Bellevue, les fermes du Séminaire, à Saint-Joachim, dans lesquelles Mgr de Laval établit le premier collège d'agriculture, les premières écoles des arts et métiers et l'école ménagère.

RENSEIGNEMENTS, etc.

L'accommodation procurée aux visiteurs dans dix grands hôtels a tous les avantages des installations les plus modernes, tandis que les autres hôtels et maisons où l'on loue des chambres peuvent également offrir des endroits de repos pourvus d'améliorations récentes.



Des précisions sur la vieille Capitale

Par Valère Desjardins, archiviste-statisticien de la Cité

Comme centre industriel, Québec offre aux capitalistes des endroits incomparables pour l'établissement de nouvelles industries, à des prix abordables, tandis que les autorités municipales leur concèdent des avantages particuliers; des communications quotidiennes avec des districts agricoles très prospères sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent; une population de plus de 180,000 âmes dans les limites mêmes de la ville, de plus de 300,000 dans un rayon de 50 milles et de plus de 400,000 dans un rayon de 100 milles; tous les ans, des centaines de milliers de visiteurs; un point de repère pour la distribution des ressources naturelles d'une immense région très fertile, les meilleures conditions de transport au Canada par voies ferrées, par eau, par voies aériennes et par des routes modernes; neuf chemins de fer assurant, tous les jours, des relations avec les réseaux de transports de toutes les parties de l'Amérique, de la main-d'œuvre, au besoin, de tous les métiers, à des conditions avantageuses; du pouvoir électrique, aux proportions incalculables, qui peut être utilisé à des taux raisonnables.

Comme port de mer national, Québec peut abriter les flottes réunies des grandes puissances navales du monde; il offre un outillage moderne, le terminus des plus gros vaisseaux transatlantiques, six milles de quais à eau profonde, de la navigation durant huit mois de l'année, des avantages naturels extraordinaires enrichis encore par des travaux considérables en 25 ans, des élévateurs à grain, des services d'immigration.

On y trouve encore le terminus de quatorze lignes principales et de l'accommodation pour 22 des plus gros vaisseaux océaniques, à la fois.

Le Port de Québec, en plus de l'outillage moderne dont il dispose, a des cales-sèches pour les plus gros navires, des élévateurs à grain dont l'un a une capacité de 2,000,000 de minots, pouvant emmagasiner 60,000 minots à l'heure et favoriser l'expédition de 30,000 dans le même temps.

Une véritable Mecque pour les touristes, qui offre un contraste frappant avec tout ce qu'ils ont vu ailleurs, aux traits distinctifs des antiques cités normandes, aux endroits témoins de presque tous les événements importants de l'histoire du Canada, durant plusieurs siècles, aux paysages d'une beauté pittoresque insurpassée par Naples même dont la renommée est depuis longtemps universelle.

LE PONT DE QUÉBEC

Le Pont de Québec est une des plus grandes merveilles du génie civil au monde. Sa longueur totale est de 3,239 pieds; sa largeur de 88 pieds; sa hauteur, au-dessus des piliers, est de 310 pieds; sa plus longue travée a 1,800 pieds; la travée centrale a 640 pieds de longueur; cette travée a 150 pieds de hauteur, au-dessus du niveau de l'eau, aux plus hautes marées. Le poids total de la structure métallique du Pont de Québec est de 66,480 tonnes; la travée centrale pèse 5,510 tonnes. Le coût de la structure métallique a été de \$14,500,000. Le Pont a coûté \$25,000,000.

Le Pont est situé à l'endroit le plus étroit du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec, la largeur étant de 2,000 pieds environ, au niveau de l'eau qui a une profondeur maxima de 200 pieds; la rapidité du courant à marée basse est de sept milles à l'heure.

Bien que ce projet fut à l'étude dès 1851, un plan fut préparé et soumis à la Chambre de Commerce de Québec seulement en 1884; mais rien ne fut décidé avant 1900. On se mit alors à l'œuvre. En 1907, alors que la superstructure était avancée de moitié, une catastrophe se produisit dont la répercussion fut ressentie par le monde entier; soixante et dix hommes périrent dans cet accident. On se remit à l'œuvre presque aussitôt et, en 1916, la travée centrale tomba dans le fleuve, au moment où on s'apprêtait à la mettre en place. Cette seconde catastrophe ne découragea pas encore les constructeurs qui terminèrent leur travail en septembre 1917, par la pose de cette travée centrale.

Le premier train traversa le Pont le 17 octobre 1917, et la circulation régulière commença le 3 décembre suivant.

Une voie carrossable a été ouverte sur le Pont de Québec en septembre 1929.

La POPULATION de Québec est de 186,615 âmes.

On trouve à Québec 9 bibliothèques publiques, dont l'une appartenant à la Législature Provinciale est ouverte toute l'année, à l'exception des périodes de sessions parlementaires. Une autre est la propriété d'une société littéraire fondée il y a plus de 80 ans, l'Institut Canadien, qui en a la direction; les lecteurs y ont accès moyennant une contribution annuelle de deux piastres, qui leur procure le droit d'assister aux conférences données sous les auspices de cette société par des écrivains et auteurs répartis d'Amérique et même de l'Europe; une autre, à l'Université Laval, est à la disposition des professeurs et des élèves, aussi bien qu'à celle des classes professionnelles dont les membres sont des anciens étudiants de cette grande institution; les autres sont dirigées par des autorités religieuses et paroissiales.

90 institutions enseignantes ont un total de plus de 30,000 élèves. Québec compte une Université; 1 Séminaire (comprenant un Grand Séminaire pour les étudiants en théologie qui se préparent à la prêtrise), et trois collèges classiques; 1 Académie Commerciale; 1 Ecole Technique; 1 Ecole des Beaux-Arts; 1 École de Chimie; 1 École des Mines; 1 École des Sciences Sociales; 24 écoles d'affaires et de commerce; 6 collèges commerciaux; 2 écoles protestantes de Hautes Études. Soixante pour cent de ces institutions sont sous le contrôle des Commissions Scolaires, catholique et protestante; les autres sont indépendantes, mais toutes sont dirigées en vertu des dispositions de la Loi de l'Instruction Publique de la Province de Québec.

Les membres de nos *Commissions Scolaires* sont nommés les uns par le gouvernement provincial, les autres par le conseil de ville, mais ils sont indépendants de ces deux corps publics dans l'exécution de leurs fonctions, ayant à se guider d'après les dispositions de la loi précitée.

Les revenus des écoles proviennent des honoraires fixés pour les cours, des octrois du Département de l'Instruction Publique de la Province et des taxes prélevées sur la valeur de la propriété.

Les Commissions Scolaires soumettent un rapport annuel au Trésorier de la Cité donnant un état de l'argent dont elles auront besoin pour remplir les obligations de l'administration des écoles confiées à leur responsabilité, au cours de l'année qui va suivre; le trésorier doit pourvoir à la perception des ressources nécessaires par l'imposition d'une taxe appropriée sur la valeur de la propriété; le taux actuel de cette taxe est de \$1.05 par cent piastres d'évaluation. Les taxes scolaires sont perçues en même temps que celles qui sont destinées au trésor municipal, par l'intermédiaire de la même organisation, afin d'épargner des dépenses aux Commissions.

INSTITUTIONS DE CHARITÉ

28 hôpitaux et refuges, pour le soin des malades, des vieillards et des orphelins, desservent une population de plus de 400,000 âmes, dans un rayon de 100 milles. Des spécialistes pratiquent des opérations chirurgicales dans quelques-uns de ces hôpitaux; il y a des institutions consacrées au traitement des cas de tuberculose, de maternité et de maladies mentales, tandis que les maladies contagieuses sont du domaine de l'Hôpital Civique, dirigé par le Département Municipal d'Hygiène. Des cliniques établies par la Cité donnent gratuitement aux enfants des familles pauvres qui fréquentent nos écoles des traitements pour les affections des yeux, des oreilles, de la gorge et des dents.

Les revenus de ces hôpitaux et refuges proviennent des honoraires fixés pour les traitements, des octrois du gouvernement provincial et de la Cité en vertu des dispositions de la Loi de l'Assistance Publique, et des souscriptions dues à la générosité publique.

L'administration de ces institutions par des ordres religieux est hautement appréciée et le coût de leur entretien est beaucoup moindre que celui des hôpitaux et refuges confiés à la responsabilité de laïques. Les membres de ces communautés sont tenus, de par leurs règlements, de vivre dans une austérité qui leur permet d'accepter des conditions économiques auxquelles ne saurait s'astreindre aucune autre catégorie de leurs concitoyens. Leur dévouement et leur esprit de charité à l'égard des patients et des infortunés ont une valeur inestimable, que nulle richesse matérielle ne saurait justement rémunérer.

ADMINISTRATION MUNICIPALE

Sous la domination française, de 1608 à 1760, aussi bien qu'après l'avènement du régime britannique jusqu'en 1833, les affaires municipales de Québec étaient dirigées par les autorités militaires, ou par leurs délégués, et par des juges de paix. En 1831, le 31 mars, une charte fut octroyée à la ville par le Parlement de la Province du Bas-Canada, sanctionnée, en Angleterre, le 12 avril 1832, et proclamée officiellement, le 5 juin suivant, par Son Excellence le Gouverneur-en-Chef du Canada, Lord Aylmer.

Les membres du premier conseil de ville ont été élus en 1833; le Maire était choisi par le conseil. Ce système prévalut jusqu'en 1836, alors que le terme de mise en vigueur de la charte expira. L'administration fut de nouveau confiée aux juges de paix, jusqu'en 1840; en cette année, le Maire et les membres du Conseil furent nommés par le gouvernement; en 1842, et par la suite, les membres du conseil furent élus par le peuple et, jusqu'en

1857, le Maire fut choisi par le conseil. Un amendement à la charte décréta alors que le Maire serait désormais élu par le peuple; en 1870, on revint au mode d'élection du premier magistrat par le conseil. Depuis 1908, le Maire est élu par le peuple.

A l'avènement de l'administration de 1928-30, plusieurs amendements ont été faits à la charte de la ville. Un comité administratif a été constitué, élu par le conseil. Le Maire en est le président secondé par six échevins. Le conseil se compose de treize échevins élus dans six quartiers dont l'un a trois représentants; leur terme d'office dure trois ans et les élections ont lieu dans le mois d'octobre. Le Maire et les treize échevins entrent en fonctions le 15 novembre qui suit la date de leur élection et l'année fiscale pour la ville commence le 1er mai.

L'administration municipale se fait par l'intermédiaire de onze départements: — Du Greffier de la Cité, des Finances, de l'Auditeur, des Travaux Publics, de l'Aqueduc, d'Hygiène, de Police, du Feu, du Contentieux, du Greffier de la Cour du Recorder, des Archives et des Statistiques. Tous sont responsables au conseil.

La valeur de la propriété varie dans les diverses parties de la ville, même dans chaque rue des différents quartiers, suivant l'importance de la localité.

L'Aqueduc de Québec fonctionne par le système de gravité. Trois tuyaux principaux de 40, 30 et 18 pouces de diamètre, respectivement, conduisent l'eau de la rivière Saint-Charles jusqu'à la ville, d'une écluse érigée à environ un quart de mille en amont du village de la Jeune Lorette. La crête de l'écluse est à l'élévation 483.0. La prise d'eau de l'aqueduc, appelée Château d'Eau, est à huit milles environ de la ville. Le bassin de la rivière Saint-Charles a une superficie de 142 milles.

Le tuyau de 40 pouces a été posé en 1913; celui de 30 pouces en 1885, et celui de 18 pouces en 1854.

La longueur totale des tuyaux principaux dans les limites de la ville est de plus de 110 milles, tandis que les conduites du drainage ont une étendue de plus de 95 milles.

La moyenne de la consommation d'eau pour la ville de Québec, par 24 heures, en 1924, était de 26,700,000 gallons; elle est à présent de plus de 34,000,000 de gallons. Une commission d'ingénieurs experts fit alors une revue générale de notre système d'aqueduc et soumit un rapport élaboré sur son fonctionnement. Sept améliorations principales furent suggérées dont la réalisation devait faciliter l'approvisionnement d'eau nécessaire à la population actuelle et assurer un débit suffisant pour alimenter une population de 300,000 âmes d'hui à 25 ans. L'une de ces suggestions, qui a été depuis mise en pratique, avait pour objet la construction d'un réservoir de 30,000,000 de gallons sur les hauteurs de la ville, dans le Parc des Champs de Bataille Nationaux. Le rapport de cette commission a été publié en janvier 1925.

La police municipale a été organisée en 1844. Auparavant on s'en rapportait aux autorités militaires pour le maintien de la paix et de l'ordre, dans la ville, tant sous la domination française que sous le régime anglais. Elle se compose de 150 hommes, dont plusieurs détectives et une escouade d'officiers préposés à la surveillance des mœurs. Un service de radio et de motocyclettes ajoute de l'efficacité à la protection policière de la ville.

Grâce à une organisation moderne, nos officiers sont en communications constantes avec les autorités policières de toutes les parties du monde

et, dans plusieurs circonstances, ils ont contribué à l'arrestation de criminels notoires. Dix-sept postes de police sont installés dans les diverses parties de la ville.

Avant 1866, la *protection* contre le feu était confiée à des organisations de volontaires. Le service municipal fut alors inauguré; il a pris, par la suite, de l'expansion selon les exigences du développement de la ville. Avec 221 pompiers notre brigade fait du travail efficace. Son outillage coûte plus de \$200,000.; il est moderne et conforme aux besoins d'une municipalité de grande envergure. Il y a quatorze postes de pompiers disséminés dans tous les quartiers et l'eau est fournie par au-delà de 1,400 bornes-fontaines. Les services de nos pompiers ont souvent suscité les plus beaux éloges non seulement en notre ville, mais en plusieurs circonstances, à l'extérieur, où ils avaient été requis.

La *prévention* des incendies a été jugée nécessaire à diverses époques de l'histoire de Québec, comme conséquence de conflagrations qui ont dévasté la ville. Des lois et des règlements ont été adoptés et mis en vigueur pour prévenir la répétition de semblables malheurs. Cependant, l'organisation d'un véritable service de prévention des incendies ne date que de 1920, alors qu'un prévôt, le chef des pompiers, un secrétaire, six inspecteurs et dix surveillants de cheminées furent chargés de faire observer des dispositions officielles.

On fait l'inspection régulière des établissements publics, du commerce, de l'industrie, et autres; les cheminées sont nettoyées périodiquement et des rapports sont soumis au Bureau de la Prévention afin de permettre aux officiers d'en tirer des suggestions pratiques dont la réalisation assure une meilleure protection contre le feu.

Le Commissaire des Incendies fait une enquête sur tous les feux, entend les témoins et ne néglige rien afin de découvrir les causes auxquelles il est à propos de remédier.

COMMERCE ET INDUSTRIE

Les postes de commerce de Québec formeraient une chaîne de six milles de longueur. Dans la partie haute de la ville, les rues Buade, de la Fabrique et St-Jean sont celles qui ont le plus d'établissements pour le commerce de détail, tandis que, dans la partie basse, on trouve la majeure partie de ces places d'affaires sur les rues St-Joseph, St-Vallier et de la Couronne. La Basse-Ville est le centre du commerce de gros et la rue St-Pierre est le Wall street québécois; on trouve aussi quelques établissements du commerce de gros dans les quartiers du Palais et St-Roch.

L'affluence commerciale de Québec s'étend sur une superficie de 75 milles à l'ouest et au sud, et de 100 milles au nord et à l'est.

Québec offre des avantages exceptionnels pour l'établissement de nouvelles *industries*.

Québec est un des principaux centres manufacturiers de chaussures au Canada, comptant pas moins de 40 fabriques de ce genre; on y voit plus de 300 industries diverses, des tanneries, des imprimeries, des ateliers de reliure, des fabriques de tabacs, cigares et cigarettes, de corsets, de produits alimen-

taires, de fourrures, des ateliers de métallurgie, des brasseries, des manufactures de vêtements, de bois de pulpe et de papier.

Le *pouvoir Electrique* est abondant en notre ville. 54,000 chevaux-vapeur sont développés et utilisés; 100,000 peuvent être obtenus à demande; d'autres compagnies peuvent en fournir facilement encore 250,000.

Les pouvoirs d'eau suivants sont accessibles dans un rayon de 100 milles: — Grand'Mère, 164,000; Shawinigan, 250,000; Chaudière, 4,600; La Gabelle, 134,000; Montmorency, 7,500; St-Féréol, 24,000; Ile Maligne, 450,000; ce qui forme un total de 1,034,100 chevaux-vapeur.

LE PROGRÈS DE LA VILLE

Le progrès de la ville au cours des soixante dernières années, depuis l'Epoque de la Confédération, a été merveilleux, tandis que durant les trente années qui se sont écoulées jusqu'à 1927 il a été l'un des faits remarquables de l'histoire des municipalités canadiennes; durant neuf années jusqu'en 1930, notre ville est entrée dans une ère de prospérité qui n'est, de l'avis de tous, que le prélude d'une période de progrès et de développement considérable.

Depuis 1867, notre population a augmenté de plus de 138 pour cent, notre territoire s'est agrandi de plus de 325 pour cent, la valeur de notre propriété s'est accrue de plus de 1703 pour cent et le revenu municipal a dépassé les proportions de 782 pour cent.

Depuis 1895, un progrès constant a été signalé et durant les neuf années mentionnées, en particulier, on a surpassé tout ce qui avait été constaté dans l'histoire de la ville jusqu'à présent. Pendant cette période de neuf années, grâce à la construction de nouvelles bâtisses et aux améliorations réalisées dans divers quartiers, la valeur de la propriété a augmenté de près de \$55,000,000.

Le nombre total des permis de construction accordés depuis 1910 a été de 25,605 pour une valeur de \$101,616,438. Depuis 1921, le nombre des nouvelles constructions s'est élevé, à lui seul, au chiffre de 6,098 pour une valeur de \$63,729,348.

L'augmentation de la population et l'affluence toujours croissante des visiteurs ont compliqué les conditions de la circulation à Québec. Comme conséquence, les autorités municipales ont cru opportun de soumettre aux contribuables, par voie de referendums, des projets comportant une dépense de plusieurs millions afin de réaliser des améliorations urgentes.

Un programme élaboré, au montant total de \$8,700,000 approuvé en moins de cinq ans, par des votes populaires et par la Législature, a été complètement exécuté.

Un vaste programme de travaux d'après-guerre a été préparé et soumis par les autorités municipales. Avec le concours des gouvernements, fédéral et provincial, une somme de \$82,000,000. sera consacrée à l'établissement d'une zone industrielle et à la création d'un port libre, à des projets de canalisation, de prolongement de grandes artères de communication, et à diverses autres entreprises de grande envergure pour assurer le progrès de notre ville et lui donner l'essor souhaité par tous les bons citoyens.

L'URBANISME

Une Commission d'Urbanisme et de Conservation s'occupe maintenant de surveiller l'architecture et la symétrie des édifices dans certaines zones qu'elle a établies, de conserver l'aspect ancien des endroits historiques et de déterminer quelles modifications on peut y apporter. La Commission fait des règlements, approuvés par le Conseil de Ville, pour indiquer les rues qui seront commerciales et celles qui seront uniquement réservées aux résidences, pour localiser des parcs et des terrains de jeux, suivant les besoins de l'accroissement de la population; ses pouvoirs s'étendent sur un rayon de cinq milles autour de la ville.

Le succès a déjà couronné les efforts de nos Commissaires pour améliorer les conditions en notre ville, si nous devons en juger par les changements récemment opérés, dont bénéficieront nos nombreux visiteurs et qui profiteront aussi aux citoyens de Québec eux-mêmes. La refonte de nos règlements de construction et la mise en pratique d'efficaces directions pour la circulation, en sont des témoignages indiscutables.

Un plan général de la ville a été commandé par la Commission et préparé sous sa surveillance. Les renseignements qu'on tire de cette nouvelle carte sont utiles aux touristes, comme aux citadins, en maintes circonstances

DIVERS

Étymologie: — Canada, mot dérivé de «Kanata», signifiant chez les sauvages «collection de huttes». — Québec, de «Kepeck», qui signifiait «rétrécissement du fleuve». — Trois-Rivières, endroit où le St. Maurice se jette dans le fleuve St. Laurent par trois voies différentes.

Édifices: — La ville de Québec a 15,939 édifices.

Rues: — Québec n'a pas moins de 435 rues dont la longueur totale est de 120.93 milles. Il y a 107.03 milles de pavages permanents et 13.90 milles de chemins améliorés, mais non permanents. La longueur totale des trottoirs est de 240 milles dont 235 sont en pavages permanents; les autres 5 milles sont améliorés, mais en matériaux non permanents.

Autres statistiques: — Québec compte 47 banques et succursales; 4 journaux quotidiens, dont un anglais; 22 autres périodiques, dont deux publiés en anglais.

Lieux d'amusements: — Onze théâtres et deux salles de représentations ont un total de 9,785 sièges, tandis que onze salles publiques peuvent loger 14,000 personnes assises.

Québec a 24 parcs et places publiques, ayant un total de 375 acres; 9 parcs principaux ont une superficie de 360 acres.

Québec vient d'ajouter, à ses lieux d'amusements, un spacieux stade où se pratique le baseball. Cet amphithéâtre a une capacité de près de 5,000 personnes assises. Le luminaire installé dernièrement, pour permettre les joutes du soir, est un des meilleurs en Amérique, au témoignage d'experts.



LA BIBLIOTHÈQUE DE LA LÉGISLATURE

Son passé, son présent, son avenir

par

G.-E. MARQUIS

Conservateur de la Bibliothèque
de la Législature de la Province de Québec
Québec

—
1946

BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES ET GOUVERNEMENTS POPULAIRES

La première bibliothèque publique, fondée à Québec par le général Haldimand, remonte à 1779, tandis que la première bibliothèque publique, fondée à Montréal, n'apparaît qu'en 1796; celle-ci avait été établie par une compagnie à fonds social.

Or, avec l'introduction du régime parlementaire représentatif au Canada, en 1792, l'on assiste à la fondation de bibliothèques spécialement consacrées à l'usage des députés, tant dans le Haut que le Bas-Canada.

Chaque année, le greffier de l'Assemblée législative présentait à la Chambre un rapport dans lequel il donnait une liste détaillée des ouvrages achetés durant la vacance parlementaire. C'est ainsi que l'on peut constater, par le rapport du greffier de Québec, qu'en 1832 la Bibliothèque renfermait 4,931 volumes. Il avait donc fallu 40 ans pour recueillir ce petit trésor.

LE PREMIER BIBLIOTHECAIRE PARLEMENTAIRE

De 1792 à 1833, c'est le greffier de l'Assemblée Législative qui remplissait les fonctions de bibliothécaire, mais à cette époque un titulaire fut nommé à la Bibliothèque, dans la personne d'Etienne Parent, qui était aussi traducteur français à la Chambre et officier en loi. Il conservait ses autres fonctions et, pour le tout, recevait la modique somme de \$800 par année.

Etienne Parent était, en plus, avocat et journaliste et il avait rédigé "Le Canadien" de 1822 à 1825. C'est l'un des premiers journalistes qui, chez nous, a soulevé et discuté la question de nos problèmes économiques.

LA BIBLIOTHEQUE SOUS L'UNION (1840)

A cette époque, eut lieu l'union des provinces du Haut et du Bas-Canada, et les bibliothèques de ces deux provinces furent réunies, avec le Dr William Winder comme bibliothécaire et M. Alphonse Todd, comme assistant. Tous deux venaient de la Bibliothèque du Haut-Canada.

Comme le gouvernement sous l'Union siégeait tour à tour à Québec, à Montréal, à Toronto et à Kingston, les députés devaient se rendre d'une ville à l'autre, ayant parfois à franchir des distances considérables, sans autres moyens de transport que la goélette, en été, et la carriole, en hiver. C'est aussi le sort que subit la Bibliothèque au cours de cette période de 1841 à 1867, soit donc pendant l'espace de 26 ans.

LOI FONDAMENTALE DE LA BIBLIOTHEQUE

C'est dans les "Statuts Refondus de la Province de Québec", que l'on peut retracer la loi relative à la Bibliothèque de la Législature (voir chapitre 4, section 5 — articles 93 et 99 inclusivement). Au cours de la session de 1943, cette loi a été légèrement modifiée (voir "Statut 9, George VI, chapitre 14). L'amendement apporté à la loi a pour but de permettre au lieutenant-gouverneur en conseil de nommer à la Bibliothèque le nombre d'employés nécessaires à sa bonne administration.

RICHESSSE DE LA BIBLIOTHEQUE

Après l'incendie de la Bibliothèque, en 1883, à cette époque, le parlement se dressait au sommet de la Côte de la Montagne, au parc Montmorency, il fallut recommencer à neuf. Il serait trop long et fastidieux d'énumérer ici l'augmentation graduelle, année par année, de ces richesses livresques.

Qu'il suffise de rappeler qu'en 1916, la Bibliothèque déménageait dans son local actuel. A cette époque, elle comptait, d'après un rapport de M. Ernest Myrand, 109,270 volumes. Or, à l'heure actuelle, elle renferme, en chiffres ronds, 200,000 volumes, ce qui fait une augmentation de 81,000 volumes en trente ans.

Sa collection de brochures cataloguées contient quelque 13,000 études, dont plus de 11,000 sont canadiennes, de langue française et de langue anglaise.

Dans une bibliothèque de 200,000 volumes, il ne faudrait pas s'attendre de trouver toutes les richesses que l'on rencontre dans les vieilles bibliothèques d'Europe et même dans certaines bibliothèques d'Amérique, surtout celle de Washington. De plus, la Bibliothèque de la Législature est une bibliothèque parlementaire. C'est donc à dire que la première attention du bibliothécaire doit se porter vers les livres de loi et tout ce qui se rattache non seulement à la législation, mais à la jurisprudence étalée et aux commentaires des jurisconsultes et des codificateurs.

De plus, cette bibliothèque doit renfermer non seulement les "Statuts de la Province de Québec", mais ceux des autres provinces du Dominion, de même que ceux d'un grand nombre d'Etats avec lesquels elle faisait des échanges de toute nature. Toutefois, cette Bibliothèque est encore assez riche pour attirer un grand nombre de travailleurs intellectuels, qui ne sauraient trouver ailleurs que sur ses rayons, dans la ville de Québec, les livres dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études, et c'est toujours avec plaisir qu'elle reçoit ces travailleurs et qu'elle s'efforce de leur donner satisfaction.

CURIOSITES RARES

Tous les bibliothécaires savent ce que l'on entend par incunables. Ce sont des livres plutôt rares, qui ont été publiés à une époque reculée ou dès les débuts de l'imprimerie. Ainsi, les incunables européens ne doivent pas dépasser le commencement du 16^e siècle, et les incunables canadiens ne sauraient aller au delà de l'année 1820.

Québec possède quelques incunables européens, d'une grande valeur, comme curiosités, dont quelques-uns remontent à la fin du 15^e siècle. Dans son inventaire chronologique des livres, journaux, brochures et revues publiés dans la province de Québec, de 1764 à 1904, M. N.-E. Dionne déclare que le nombre d'incunables canadiens ne dépasse pas 140, c'est-à-dire imprimés de 1765 à 1820. Or, sur ce nombre, nous en possédons environ 70, ce qui veut dire la moitié du nombre total. Ce chiffre de 140 incunables canadiens serait bien au-dessous de la réalité. Un inventaire se poursuit à ce sujet. Il sera publié sous peu.

Québec a aussi un grand nombre de livres d'art, qui montrent l'évolution de la peinture, de l'architecture, de la sculpture, etc., à travers les siècles; ils sont réservés à l'usage des connaisseurs.

Sa collection de journaux reliés remonte aux premiers imprimés dans la province de Québec. Aussi, l'on conserve, dans le sous-sol, les doubles des documents officiels, tels que Statuts Refondus, Statuts annuels, rapports des Départements et échanges reçus des autres provinces, du Gouvernement fédéral, des Etats-Unis et même de certains pays outre-mer.

Depuis 1934, le Colonel G.-E. Marquis est en charge de la Bibliothèque de la Législature, aidé d'un personnel compétent et courtis. La Bibliothèque relève des Orateurs des deux Chambres de la Législature.



THE LIBRARY OF THE QUEBEC LEGISLATURE

Past, Present and Future

By

G. E. MARQUIS

Librarian

Quebec

1946

PUBLIC LIBRARIES AND REPRESENTATIVE GOVERNMENTS

To General Haldimand credit must be given for the foundation of the first public library at Quebec, in 1779. Montreal had a similar institution only in 1796, founded by a joint stock company.

In 1792, with the establishment of the representative system of Government, libraries were founded for the benefit of Members of both Houses of Upper and Lower Canada.

The Clerk of the Legislative Assembly issued an annual report to the House giving a list of books which had been bought during the parliamentary recess. According to one of those reports, it is known that in 1832 the Library had 4,931 books. It took no less than 40 years to acquire such a treasury.

THE FIRST PARLIAMENTARY LIBRARY

From 1792 till 1833, the Clerk of the Legislative Assembly was acting as librarian. Then, a librarian was appointed, the titular being Etienne Parent, a translator for the House and law clerk. To carry out all those functions his annual salary was \$800.

Etienne Parent was a lawyer and a journalist. From 1822 till 1825, he has been editor of "Le Canadien". He was one of the first Canadian journalists to study our economic problems.

THE LIBRARY IN 1840

With the Union of the Provinces of Upper and Lower Canada, in 1840, the libraries of the two provinces were merged, with Dr William Winder as librarian, and Mr. Alpheus Todd as his assistant. Both had been serving at the library of Upper Canada.

As the Union Government used to hold its sittings alternatively in Quebec, Montreal, Toronto and Kingston, Members had to travel from one City to the other, having sometimes long distances to cover, without any other transport facilities than schooners, in summer, and small sleighs, in winter. The library had to follow the same course, from 1841 till 1867, namely during a period of 26 years.

THE FUNDAMENTAL LAW OF THE LIBRARY

The law creating the Library of the Legislature is found in the Revised Statutes of the Province of Quebec (Chapter 4, Section 5, article 93 to 99 inclusive). In the course of the 1943 Session, this law was slightly amended (Statute 9, Geo. VI, Chap. 14). The amendment gives power to the Lieutenant-Governor-in-Council to appoint as many employees at the Library as its sound administration would require.

ITS STOCK

In 1883, after the fire which destroyed the Library, in the Parliamentary building located at the top of Mountain Hill, in Montmorency Park, work had to be started anew. It would be too long and rather without special interest to describe the annual increase of our resources in books since. Let us remind that the Library was moved to its present premises in 1916 and that the annual report published under the authority of Mr. Ernest Myrand quoted the number of books as having reached 109,270 then. At the present time, the Library shelters, in round figures, 200,000 books, which makes an increase of 81,000 within 30 years.

Its collection of recorded booklets includes 13,000 subjects, 11,000 of which are Canadian, some French and some English.

The resources found in the old European libraries, even in some American institutions, namely at Washington, cannot be expected from 200,000 books, of course. And one must bear in mind that the Library of the Legislature is for parliamentary use especially. The librarian makes it his duty to gather books necessary for legislative purposes, issued by authorities in law and jurisprudence.

The Library must keep not only the Statutes of the Province of Quebec, but those of Canada and of the other Provinces, as well as those of other countries appearing on its list of exchanges. However, the Library is highly appreciated by a number of intellectual workers who find profit in consulting its books and who are always welcomed by the librarian and his staff.

RARE CURIOSITIES

Every librarian knows what incunabula are. They are rare books published in the early times or in the first days of the printing era. European incunabula, for instance, must not be dated later than the beginning of the 16th century, while Canadian incunabula must be dated before 1820.

Quebec has some European incunabula greatly valued as curiosities, some of which date from the end of the 15th century. In a chronological inventory of the books, newspapers, booklets and reviews published in the Province of Quebec from 1764 till 1904, Mr. N. E. Dionne stated that the number of Canadian incunabula did not exceed 140, which means those printed from 1765 till 1820. We have about 70 of those incunabula, which is half of the total mentioned. The 140 Canadian incunabula mentioned already should be below the real number available. An inventory is now under way, the result of which will be published soon.

Quebec has a great number of books on art, showing the evolution of painting, architecture, sculpture, etc., through centuries, which are accessible for connoisseurs.

The Library's collection of bound newspapers dates back from the first printed in the Province of Quebec. Also, in the basement, are kept doubles of official documents, such as Revised Statutes, annual Statutes, departmental reports and exchanges with the other Provinces, with the Dominion Government, with the United States and even overseas countries.

Colonel G. E. Marquis is the librarian since 1934, being helped by a competent and courteous staff. The Library is under the jurisdiction of the Speakers of both Houses of the Legislature.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

de la

PROVINCE DE QUÉBEC

PRODUCTION AGRICOLE DU QUÉBEC

Au cours de la période de guerre, la production agricole de la province de Québec a connu un essor considérable. La plupart des productions végétales et animales se sont accrues en volume et en valeur. Québec a largement fait sa part pour nourrir la population du pays, nos armées et la Grande-Bretagne, et cela, en dépit d'une main-d'œuvre diminuée et de l'impossibilité de remplacer l'outillage usé.

La valeur brute des produits de nos terres est passée de \$217,323,000 en 1940 à \$383,094,000 en 1944.

Les produits laitiers, les œufs et les volailles, le lin, ont marqué une progression constante et ont atteint des niveaux insoupçonnés.

Les statistiques qui suivent font voir l'état des diverses productions au cours de l'année 1944.

ESTIMATION DE LA VALEUR BRUTE DES PRODUCTIONS AGRICOLES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC EN 1944.

GRANDE CULTURE	SUPERFICIE	RENDEMENT TOTAL	VALEUR TOTALE
	(acres)	(boisseaux)	\$
Blé.....	26,900	506,000	557,000
Avoine.....	1,685,000	44,484,000	28,470,000
Orge.....	136,000	3,223,000	2,675,000
Seigle.....	9,300	151,000	146,000
Pois.....	25,110	377,000	1,191,000
Fèves.....	14,500	239,000	762,000
Grains mélangés.....	265,700	7,307,000	5,480,000
Sarrasin.....	83,600	1,513,000	1,362,000
Pommes de terre.....	168,900	15,032,000 (quint.)	22,398,000
Navets, etc.....	36,700	6,019,000 "	3,852,000
Foin et trèfle.....	4,192,000	5,701,000 (tonnes)	88,708,000
Luzerne.....	70,100	149,000 "	2,570,000
Mais fourrager.....	86,400	776,000 "	4,090,000
Total.....			\$ 162,261,000
TABAC:	(acres)	(livres)	\$
Tabac jaune.....	4,745	3,931,000	1,207,000
Tabac à cigare.....	2,400	2,976,000	624,900
Tabac à pipe.....	1,839	1,990,800	581,900
Total.....	8,984	8,897,800	2,413,800
LIN	(acres)	(boisseaux)	\$
Graine.....		84,693	338,772
Fibre rouie.....		600 (tonnes)	600,000
Étoupe rouie.....		1,580 "	474,000
Étoupe de remboureur.....		550 "	27,500
Total.....	28,231		1,440,272

**ESTIMATION DE LA VALEUR BRUTE DES PRODUCTIONS AGRICOLES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC EN 1944.—(Suite)**

FRUITS	UNITÉ DE MESURE	PRODUCTION	VALEUR GLOBALE
Pommes.....	boisseaux	900,000	\$ 1,197,000
Fraises.....	pintes	2,043,700	429,200
Framboises.....	"	866,000	207,800
Bleuets.....	livres	6,665,612	1,296,821

MIEL	NOMBRE DE RUCHES	PRODUCTION TOTALE	PRIX MOYEN AUX PRODUCTEURS	VALEUR TOTALE	VALEUR DU MIEL ET DE LA CIRE
		<i>livres</i>	<i>c la livre</i>	\$	\$
	92,450	3,606,000	16	577,000	602,000

PRODUITS DE L'ÉRABLE		PRODUCTION SUR LA FERME	PRIX MOYEN À LA FERME	VALEUR BRUTE À LA FERME	VALEUR DU SUCRE ET DU SIROP
Sucre d'érable (lbs) ..		2,033,800	1b. 26c	\$ 528,800	\$ 7,335,000
Sirop d'érable (gals)		2,338,900	\$ 2.91 gall.	6,806,200	

OEUFS	POULES ET POULETS	POULES PONDEUSES	PRODUCTION MOYENNE PAR POULE	PRODUCTION GLOBALE	PRIX MOYEN	VALEUR BRUTE DE FERME
	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>nombre</i>	<i>douzaines</i>	<i>c la douz.</i>	\$
	12,255,000	5,392,000	118	53,022,000	31.9	16,901,000

LAINES	MOUTONS TONDUS	RENDEMENT PAR TOISON	PRODUCTION GLOBALE	PRIX MOYEN DE FERME	REVENU BRUT
	<i>nombre</i>	<i>livres</i>	<i>livres</i>	<i>c la livre</i>	\$
	326,900	6.2	2,027,000	30	608,000

BÉTAIL SUR LES FERMES	SUR LES FERMES AU 1er JUIN	VALEUR MOYENNE PAR TÊTE	VALEUR GLOBALE SUR LA FERME
	<i>nombre</i>	\$	\$
Chevaux.....	344,500	137.00	47,353,000
Vaches laitières.....	1,071,300	96.00	102,845,000
Autres bovins.....	958,700	37.00	35,728,000
Moutons.....	637,300	10.10	6,420,000
Porcs.....	1,001,000	17.80	17,862,000
Total.....			\$ 210,208,000

**ESTIMATION DE LA VALEUR BRUTE DES PRODUCTIONS AGRICOLES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC EN 1944.—(Suite)**

INDUSTRIE LAITIÈRE	PRODUCTION TOTALE	PRIX MOYEN	VALEUR TOTALE
	<i>livres</i>	\$	\$
Beurre de crèmerie.....	82,194,736	0.343	28,217,256
Beurre de ferme.....	8,092,000	0.38.3	3,098,000
Fromage de fabrique.....	62,995,483	0.202	12,739,277
Fromage de ferme.....	30,400	0.263	8,000
Produits concentrés.....	70,978,591		6,687,095
Caséine.....	2,474,156		501,311
	<i>gallons</i>	1.33	
Crème glacée.....	3,088,216		4,106,319
Lait au chocolat.....	1,935,811		909,036
Lait consommé en nature.....			44,491,000
Lait écramé, petit lait et lait de beurre.....			4,779,000
Autres produits.....			529,687
Total.....			\$ 106,065,981

**VALEUR BRUTE DE LA PRODUCTION AGRICOLE
(Milliers de dollars)**

ÉNUMÉRATION	1940	1941	1942	1943	1944
	\$	\$	\$	\$	\$
Grandes cultures.....	95,071	131,407	144,796	148,317	162,261
Animaux de ferme.....	48,018	54,627	58,833	72,985	75,166
Laine.....	540	491	537	618	608
Production de lait.....	43,601	54,966	78,408	84,033	92,679
Fruits et légumes.....	10,094	10,904	12,126	9,020	11,455
Volailles et œufs.....	12,407	14,309	19,322	22,686	26,236
Fermes à fourrure.....	1,188	1,169	1,414	1,760	1,850
Produits de l'érable.....	3,296	2,807	5,098	4,199	7,335
Tabac.....	1,680	1,155	1,530	1,478	2,414
Lin à filasse.....	966	1,927	1,879	1,684	1,440
Graine de trèfle et d'herbe.....	66	12	35	784	1,048
Miel et cire.....	396	450	704	810	602
Total (Milliers de \$).....	217,323	274,224	324,682	348,374	383,094

INFORMATION AGRICOLE

Bien que les statistiques fassent voir la diversité des productions et les possibilités de nos sols dans leur ensemble, ces renseignements ne suffisent pas à celui qui désire s'établir dans la province de Québec. Trop de facteurs entrent en jeu, comme le climat, le sol, les marchés, les connaissances et les aptitudes du futur exploitant, pour qu'il soit possible de donner ici des directives précises.

Le Ministère de l'Agriculture, par l'intermédiaire de son Service de l'Information, est en mesure de répondre à toute demande de renseignements et de donner toutes les précisions nécessaires.

Le Ministère distribue gratuitement des bulletins et des circulaires pour le bénéfice des exploitants. Par ailleurs, le Service de l'Information donne, par le truchement de la radio et avec la collaboration bienveillante de Radio-Canada et des postes privés, des émissions quotidiennes ou hebdomadaires à l'intention des cultivateurs.

Des articles de technique agricole paraissent régulièrement dans la presse rurale par les soins du même Service. Les spécialistes du Ministère sont également à la disposition de tous ceux qui désirent se renseigner à point sur les différents aspects de l'agriculture québécoise. Il suffit d'adresser sa demande, en donnant des précisions suffisantes, à :

Service de l'Information et des Recherches,

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
Québec, P.Q.



MINISTÈRE DE LA COLONISATION

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC



CE QUE QUÉBEC FAIT POUR LE COLON

La sécurité du colon et de sa famille, une colonisation plus humaine, plus rationnelle et plus rapide, voilà ce que le ministère de la Colonisation vise à donner à la province de Québec.

La sécurité du colon, l'État l'assure d'abord par une classification adéquate des lots destinés à l'exploitation agricole; il l'assure encore en dotant dès le début les colonies de chemins appropriés.

Le ministère fait plus car il accorde au colon, une fois installé, de généreuses primes au travail; elles portent sur la construction de la maison et des bâtiments ainsi que sur les différentes catégories de travaux par lesquels le colon met son lot en valeur: jardin, essouchement, épierrement, labour, etc.

LA MOTORISATION

Le ministère fait davantage encore en mettant à la disposition du colon les bienfaits de la motorisation.

Les autorités se demandaient pourquoi le progrès moderne ne serait pas mis à contribution pour humaniser le labeur du colon. De leur idée généreuse naissait, à l'été de 1939, la colonisation motorisée. Appliquée d'abord au défrichement, la motorisation fut tôt généralisée; elle porte depuis lors la marque d'un progrès constant.

EN TROIS ANS

C'est ainsi qu'en trois ans seulement il s'est fait des travaux motorisés sur quelque 58,000 acres en territoires de colonisation. Ce nombre se décompose comme suit: au-delà de 20,000 acres en 1946, 19,318 acres en 1945 et 18,255 acres en 1944. Les travaux ont porté sur le défrichement proprement dit, sur l'épierrement, sur le labour, etc. A signaler par exemple que le labour en profondeur auquel le ministère apporte une attention particulière permet de récupérer pour la culture de vastes étendues qui étaient jusque là incultes parce que constituées de savanes.

MACHINERIE SANS CESSE PERFECTIONNÉE

Le ministère de la Colonisation ne néglige rien pour développer la motorisation conformément aux besoins. Ainsi il acquiert constamment de la machinerie, il la transforme même à l'occasion pour l'adapter à notre milieu. Tout cet outillage est mis au service du colon. Ainsi en 1946 une cinquantaine de tracteurs sont au travail dans les colonies directement par les soins du ministère (une partie d'entre eux sont affectés à l'essouchement tandis que les autres servent aux labours). Le ministère fait plus car il accorde une subvention généreuse à une quinzaine de syndicats coopératifs de travail qui exploitent eux-mêmes des tracteurs. Ajoutons que ces chiffres seront augmentés considérablement en 1947 lorsque les fabriques d'outillage auront répondu aux commandes placées depuis plusieurs mois déjà.

Nous avons dit que le ministère attache une attention particulière au labour en profondeur qui permet de rendre arables les savanes. En 1946 sept machines de cette catégorie sont au travail; trois d'entre elles labourent à 24 pouces, une à 18 pouces et 3 à 15 pouces. Cette année même le ministère a expérimenté la scie débroussailleuse qui est destinée à rendre plus efficace le travail de la charrue défonceuse.

POUR UN QUÉBEC AGRANDI

En voilà assez, croyons-nous, pour démontrer que le ministère de la Colonisation ne néglige rien pour assurer l'expansion rationnelle de notre domaine agricole tout en fournissant à nos bâtisseurs de paroisses la sécurité sur laquelle ils sont en droit de compter.

J.-D. BEGIN,
ministre.

STANISLAS BEGIN,
sous-ministre.



MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

SERVICE DES RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX



L'un des services de notre ministère le plus susceptible d'intéresser les hommes d'affaires de cette province est indéniablement celui des Renseignements Commerciaux.

Bien qu'il n'ait pas reçu, dans le passé, toute la publicité à laquelle il avait droit, son travail s'avère des plus précieux et les innombrables témoignages que nous recevons des industriels et des commerçants de cette province constituent, à notre sens, la meilleure preuve que nous puissions donner de son utilité.

Chaque semaine, les employés de ces bureaux répondent à de multiples demandes d'information concernant, soit la façon d'organiser telle ou telle industrie, ou d'améliorer le rendement d'industries déjà existantes, soit encore les possibilités d'écoulement de produits manufacturés et de poissons.

Un travail intense de réorganisation et de perfectionnement de ce service se poursuit actuellement et nos classeurs contiennent de précieux documents que nous sommes toujours heureux de mettre à la disposition des hommes d'affaires de cette province.

J.-PAUL BEAULIEU, C.A.

Ministre de l'Industrie et du Commerce.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Le ministère de l'Industrie et du Commerce exerce son activité dans une foule de domaines et apporte, de la sorte, une aide précieuse aux hommes d'affaires de notre province.

Des services nombreux et un personnel dévoué et compétent sont à la disposition de tous ceux qui désirent des informations ou des conseils, en plus de l'assistance de nos techniciens.

Souvent le ministère de l'Industrie et du Commerce, par sa coopération intime avec nos hommes d'affaires a permis de mener à bien des entreprises indispensables à notre vie économique.

Un service particulier est préposé aux Recherches Economiques et un ingénieur industriel y est, depuis quelque temps, attaché.

L'Office des Renseignements Commerciaux, dirigé par un spécialiste, met à la disposition des hommes d'affaires, des bureaux à Québec, Montréal, Ottawa et New-York. A tous ces endroits, les intéressés trouveront toujours à leur disposition des hommes capables de leur fournir tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin traitant l'importation, l'exportation et toutes les autres branches du commerce.

Nous avons aussi un Office des Recherches Scientifiques présidé par le docteur Paul Riou, de l'Université de Montréal, et composé d'une douzaine d'hommes de science choisis parmi les plus compétents.

L'an dernier, nous avons créé un Office de l'Artisanat et de la Petite Industrie parce que nous entendons donner à ces deux formes de notre vie économique un essor considérable.

Toute la statistique provinciale relève immédiatement de l'Industrie et du Commerce qui publie chaque année "l'Annuaire Statistique", document si utile aux hommes d'affaires.

Les cours d'hôtellerie, l'inspection des hôtels et des restaurants relèvent également de notre département.

Dans un autre domaine, nous procédons actuellement à un inventaire industriel et déjà le travail est complété dans plusieurs régions de la province.

Voilà brièvement quelques-unes des activités du ministère de l'Industrie et du Commerce.

J.-PAUL BEAULIEU, C.A.

Ministre de l'Industrie et du Commerce.



LE MINISTÈRE PROVINCIAL DU TRAVAIL



Le Ministère du Travail existe comme département distinct de l'administration provinciale depuis 1931, le Ministère des Travaux Publics ayant jusque là été responsable de l'application des lois ouvrières dans la Province de Québec. Étant donné l'importance des relations industrielles et l'expansion des organisations syndicales tant patronales qu'ouvrières, le Ministère du Travail se range parmi les départements les plus en vedette de l'administration.

On peut ranger sous *trois rubriques* l'activité du Ministère du Travail et des commissions qui lui sont rattachées, soit la Commission du salaire minimum, la Commission des relations ouvrières, la Commission des accidents du Travail, la Commission des pensions de vieillesse et l'Office de l'assistance aux mères nécessiteuses.

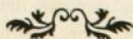
En premier lieu viennent les relations industrielles. La loi des syndicats professionnels et la Loi des relations ouvrières consacrent particulièrement le droit d'association et la liberté syndicale. La loi des différends ouvriers de Québec et certains articles de la loi des relations ouvrières règlementent la conciliation et l'arbitrage des conflits d'intérêts qui surgissent entre les syndicats ouvriers et les employeurs. La loi de la convention collective fixe par décret les conditions de travail pour certaines catégories de travailleurs. La loi d'aide à l'apprentissage présentée à la session de 1944 par l'Honorable Antonio Barrette prévoit la formation de commissions spécialement affectées à l'éducation technique et professionnelle de la main-d'œuvre de la province de Québec. La loi du salaire minimum établit des bases minima pour la rémunération des ouvriers qui ne sont pas régis par les décrets rendus en vertu de la loi de la convention collective. Des services particuliers sont responsables de l'application de ces lois sous la responsabilité directe du Ministre du Travail.

Deuxièmement, les lois de sécurité dont le but est d'assurer la protection physique des travailleurs et la protection de la propriété. La principale de ces lois est celle des Etablissements industriels et commerciaux qui détermine l'âge minimum d'admission au travail, la durée du travail, etc. La loi des édifices publics pourvoit à la protection des édifices qui sont fréquentés par le public comme les théâtres, les salles de réunion, etc. La loi des installations électriques, la loi des électriciens, la loi des mécaniciens de machines fixes, la loi d'inspection des bouilloires, la loi des mécaniciens en tuyauterie sont administrées par des bureaux d'examineurs et des inspecteurs nommés à cette fin. Ces lois déterminent dans quelles conditions on peut exercer le métier d'électricien, d'ingénieur, de plombier, etc., de même qu'elles pourvoient à l'inspection des installations et des travaux.

Troisièmement, les lois de sécurité sociale. Tout d'abord, la loi des accidents du travail qui fixe les compensations qui doivent être versées aux victimes d'accidents de travail. Une clinique médicale spécialisée et un service de réhabilitation ont été organisés récemment sur l'initiative de l'Hon. Antonio Barrette. Entre aussi dans cette catégorie la loi du service de placement en vertu de laquelle des bureaux gratuits sont établis dans les principales villes de la province; Québec est la seule province du Dominion à maintenir un service de placement distinct de celui de la Commission d'assurance-chômage. Enfin, viennent la Commission des pensions de vieillesse et l'Office de l'assistance aux mères nécessiteuses.

Pour compléter la structure du Ministère du Travail, il existe un Conseil supérieur du Travail, composé de représentants patronaux et ouvriers ainsi que d'un groupe d'économistes et de sociologues, qui est un organisme consultatif chargé d'étudier les problèmes du travail et de sécurité sociale que lui soumet le Ministre du Travail.

Voilà brièvement résumée la structure du Ministère du Travail de la Province de Québec. Toutes les questions afférentes au travail relevant de la compétence des provinces en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, le Ministère du Travail exerce donc une activité à la fois diversifiée et importante. C'est ce qui explique aussi l'ampleur de ses commissions et de ses services dont la compétence et le rendement sont reconnus par les organisations ouvrières et les employeurs.





PÊCHERIES MARITIMES DU QUÉBEC

administrées par notre Département des Pêcheries



Les pêcheries dans le golfe St-Laurent remontent à plusieurs siècles. Leurs débuts sont reliés aux expéditions de pêche que firent aux "Terres Neuves" les Islandais, les Danois, les Scandinaves et les Bretons, dès le douzième siècle.

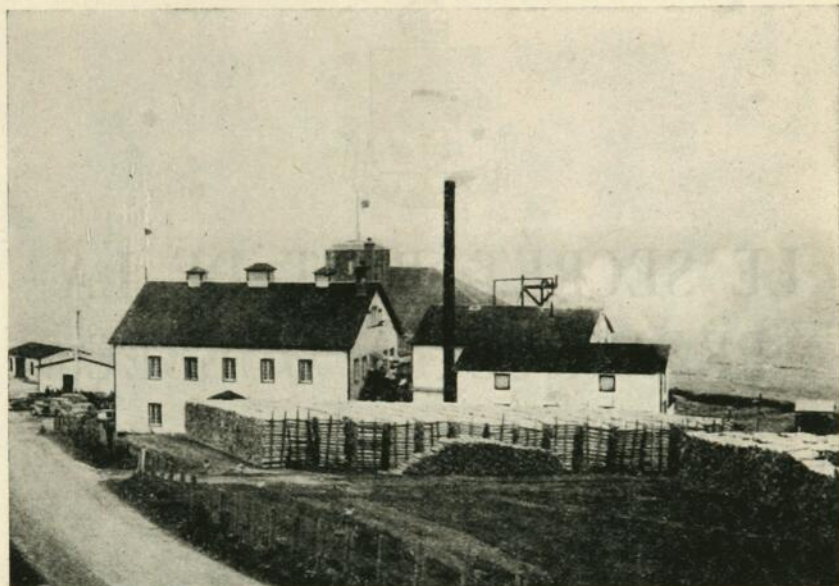
C'est à partir du seizième siècle que les pays de l'Europe occidentale prirent réellement intérêt aux pêcheries de Terre-Neuve. A cette époque ce nom de Terre-Neuve était donné non seulement à la colonie insulaire mais également à la Nouvelle-Écosse, au Cap Breton, à l'Île-du-Prince-Édouard, aux îles et aux côtes du Golfe St-Laurent et même à l'état du Maine.

L'origine de la Nouvelle-France est intimement reliée aux pêcheries et celles-ci exercèrent une grande influence sur l'économie de la colonie. En 1535, Jacques Cartier fait une reconnaissance du St-Laurent et rapporte que "le dit fleuve est le plus abondant de toutes sortes de poissons qu'il soit mémoire d'homme avoir jamais vu ni oui". En conséquence, les pêcheurs bretons y sont attirés. Plus tard, l'effet de la concurrence au domaine des pêcheries terre-neuviennes force les Français à concentrer leurs activités de pêche du côté de Gaspé. Les établissements sur la côte favorisèrent le contact avec les indigènes et amorcèrent le commerce des fourrures, commerce qui devait jouer un si grand rôle dans l'histoire de la colonie française.

Après la conquête du Canada par les Anglais, l'exploitation de nos pêcheries fut principalement poursuivie chez nous par des firmes des Îles Jersey (de la Manche), telles les compagnies Robin, Le Boutillier, Fruing... et la compagnie Robin occupa une place prépondérante.

Au dix-huitième et au dix-neuvième siècles les Américains vinrent en grand nombre faire la pêche dans le golfe St-Laurent et l'histoire de nos pêcheries durant cette période est particulièrement marquée de nos relations avec la Nouvelle-Angleterre.

Depuis 1922, la province de Québec obtient juridiction administrative sur ses pêcheries maritimes, à l'exception des Îles-de-la-Madeleine. Ces dernières furent



**Un centre de l'industrie de la pêche, usine de sous-produits
et entrepôt frigorifique.**

acquises à notre administration en 1943. En 1942 la Législature de Québec a créé le Département des Pêcheries qui pourvoit à l'administration de notre domaine de pêche maritime. Il comprend la Gaspésie, la côte Nord du St-Laurent et les Iles-de-la-Madeleine et s'étend sur quelque 1700 milles de côte en bordure du fleuve et du golfe St-Laurent.

Grâce aux apports techniques divers, une industrie fort diversifiée s'est organisée chez nous. Autrefois elle se concentrait dans la préparation de produits salés et séchés. Désormais la mise en conserves s'accroît annuellement; on prépare de multiples sous-produits comme, par exemple, les farines et les huiles de poisson, industrielles et médicinales; la réfrigération a substantiellement changé la nature de l'industrie à partir de 1932.

La morue est l'espèce commerciale principale dont nos pêcheurs obtiennent leurs revenus. Si on classe nos espèces de poisson, en prenant la morue comme point de départ, nous obtenons le résultat suivant dans l'importance des différentes espèces en valeur commerciale: la morue, 100; le hareng, 17; le maquereau, 14; le homard, 13; le saumon, 7; l'éperlan, 3; et pour le reste, 4.

Un facteur économique nouveau pour l'industrie est l'expansion d'un mouvement coopératif chez les pêcheurs. Le premier essai d'organisation coopérative remonte à 1929 mais depuis 1937 un mouvement coopératif plus puissant s'organise.

Durant le conflit qui vient de se terminer nos pêcheries ont fourni un apport de substances protéiques important aux pays d'Europe et nos produits se sont acquis une haute réputation sur des marchés nouveaux.

JEAN-B. TOUSIGNANT



LE SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

FONCTIONS GÉNÉRALES

Les fonctions du Secrétariat de la Province de Québec sont tout à fait d'ordre social. L'œuvre qu'il accomplit est d'une importance capitale, pour le développement de la Province.

C'est du Secrétariat que les compagnies de la Province obtiennent leurs lettres patentes et elles sont tenues de lui fournir un rapport annuel de leur activité, etc.

Depuis quelques années, la population tout entière a compris l'importance de l'Instruction publique. Le Secrétariat de la Province n'a rien négligé pour diffuser l'enseignement primaire et supérieur, afin d'outiller notre jeunesse dans la préparation de son avenir. Outre les allocations payées aux universités et aux collèges classiques, il assure, avec le Département de l'Instruction publique, le maintien de l'enseignement primaire, dans les villes, et surtout dans les campagnes.

Il a la haute direction des grandes écoles d'enseignement spécialisé: École Polytechnique, École des Hautes Études Commerciales, Écoles des Beaux-Arts, Écoles Techniques, Écoles d'Arts et Métiers, École du Meuble, École des Arts Graphiques, et aussi la surveillance des Écoles de Réforme et d'industrie.

Le plan de l'Aide à la Jeunesse constitue maintenant un service important du Secrétariat, avec ses nombreux centres d'initiation artisanale, ses cours de guerre, et son bureau de placement grâce auquel, leur cours terminé, les jeunes élèves n'ont aucune difficulté à trouver du travail.

Chaque année des cours du soir sont donnés, qui permettent aux jeunes travailleurs sérieux de continuer leurs études et d'acquérir des connaissances nouvelles, souvent indispensables dans l'exercice de leurs devoirs journaliers.

Le Secrétariat de la Province s'intéresse aussi au progrès des sciences, des lettres et des arts. Chaque année, des bourses d'études sont accordées à nombre de jeunes gens, pour permettre à ceux-ci de compléter leur formation à l'étranger. Déjà plusieurs des nôtres ont fait honneur à la province, dans les domaines scientifique, artistique ou littéraire.

Ce ministère attache une importance toute spéciale au développement de l'art musical dans cette province. Des cours de solfège sont donnés dans une quarantaine de centres. La création d'un Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique, avec section à Québec, a largement contribué à imprimer un nouvel élan à l'art musical chez nous.

Relèvent aussi du Secrétariat, les Archives de la Province, le Musée de la Province, le Bureau de l'Imprimeur du Roi et la Bibliothèque Saint-Sulpice, acquise par le gouvernement de la province il y a quelques années et mise depuis sa réorganisation à la disposition du public.

Il y a quatre ans environ le Secrétariat entreprenait par toute la Province un inventaire des œuvres d'art, des archives et des bibliothèques. Ce travail se poursuit toujours.

Enfin, le Secrétariat de la Province a la surveillance des Écoles Professionnelles dont le nombre s'est considérablement accru depuis 1939. La loi qui régit maintenant ces écoles assure une protection aux élèves contre toute exploitation.

ENCOURAGEMENT AUX ARTS, SCIENCES ET LETTRES

L'une des principales fonctions du Secrétariat de la Province de Québec consiste à promouvoir chez nous le développement constants des Arts, des Sciences et de la littérature au moyen de bourses d'études à l'étranger, de concours littéraires et scientifiques et d'octrois de tous genres.

Chaque année, grâce aux bourses accordées par le gouvernement, sur la recommandation de l'honorable Secrétaire de la Province, de nombreux étudiants vont aux États-Unis suivre des cours dans les meilleures Universités américaines, afin de se spécialiser dans des matières de leur choix. À leur retour au pays, grâce à leur enseignement, ils font bénéficier leurs concitoyens des connaissances additionnelles ainsi acquises.

Trois grands concours sont institués concurremment, chaque année, pour l'obtention des prix suivants: un prix de littérature, un prix de sciences et un prix de sciences morales et politiques. La somme prévue pour chacun des trois prix est de \$1,400, répartie comme suit: premier prix \$800., deuxième prix, \$400., troisième prix, \$200.

Cette formule souple remplace depuis plusieurs années le prix de littérature David, institué en 1922, lequel comportait le paiement d'une somme de \$5,000. à l'auteur de l'œuvre jugée la meilleure par un jury.

Ces concours littéraires et scientifiques ont stimulé la production des écrivains français et anglais de chez nous, et ils constituent un événement annuel de haut intérêt pour nos romanciers et nos poètes, nos savants, nos sociologues, nos éducateurs, etc.

En 1944, fut créé le "Grand Prix de Peinture", ouvert à tous les artistes, domiciliés depuis cinq ans au moins dans la Province de Québec, et sujets canadiens. Trois grands prix sont attribués annuellement comme suit: un Premier Grand Prix de \$1,500. un Deuxième Grand Prix de \$1,000. et un Troisième Grand Prix de \$500. Toutefois le jury est libre de ne pas décerner ces prix, ou encore d'attribuer des prix de somme moins élevée.

Le Secrétariat de la Province met aussi à la portée de notre jeunesse studieuse des écoles spécialisées, où des professeurs compétents enseignent la sculpture, la peinture, le dessin, la musique, l'art dramatique, les arts graphiques, etc.

Au nombre des créations les plus récentes dans ce domaine, mentionnons le Conservatoire national de Musique et d'Art dramatique et l'École des Arts graphiques, venus s'ajouter en ces derniers temps à deux Écoles des Beaux-Arts et une École du Meuble déjà existantes.

De plus, le Secrétariat de la Province aide dans toute la mesure du possible les sociétés artistiques, littéraires, musicales et scientifiques, de même que les revues qu'elles publient.

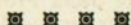
Dans le but de stimuler de façon pratique la production littéraire, le Secrétariat de la Province achète des livres d'auteurs canadiens et autres, pour distribution comme livres de récompense dans les écoles primaires. Il fait aussi des dons de tels livres à des bibliothèques paroissiales naissantes, à des associations qui s'occupent de la formation de la jeunesse, etc.

Et, pour terminer, dans le but de conserver notre patrimoine artistique et de le faire mieux connaître, le Secrétariat de la Province poursuit depuis quelques années un inventaire de nos œuvres d'art qui comprend actuellement plus de 3,000 dossiers classés par nom de lieux, environ 35,000 liasses de documents, près de 16,000 photographies et gravures et un nombre considérable de fiches de rappel. Grâce au travail de ces enquêteurs, il a réussi à sauver de la destruction et de l'oubli des œuvres d'art qui, sans cette intervention, seraient aujourd'hui perdues pour la collectivité.



LE SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE

met à la disposition des jeunes et du public en
général les grandes écoles spécialisées suivantes :



- ÉCOLE POLYTECHNIQUE — Directeur: M. Armand Circé
1430, rue St-Denis, Montréal
- HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES — Directeur: M. Esdras Minville
535, avenue Viger, Montréal
- ÉCOLE TECHNIQUE DE MONTRÉAL — Directeur: M. Hector-F. Beaupré
200, ouest, rue Sherbrooke
- ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC — Directeur: M. Philippe Méthé
185, boulevard Langelier
- ÉCOLE TECHNIQUE DES TROIS-RIVIÈRES — Dir.: M. Victor Baillargé
464, rue St-François-Xavier
- ÉCOLE TECHNIQUE DE HULL — Directeur: M. Amédée Buteau
109, rue Wright
- ÉCOLE DES BEAUX ARTS DE QUÉBEC — Directeur: M. J.-B. Soucy
37, rue St-Joachim
- ÉCOLE DES BEAUX ARTS DE MONTRÉAL — Dir.: M. Charles Maillard
3450, rue St-Urbain
- ÉCOLE D'ARTS ET MÉTIERS — Directeur général: M. L.-D. Germain
7345, rue Garnier, Montréal
- ÉCOLE DU MEUBLE — Directeur: M. Jean-Marie Gauvreau
1097, rue Berri, Montréal
- ÉCOLE DES ARTS GRAPHIQUES — Directeur: M. L.-P. Beaudoin
2020, rue Kimberly, Montréal
- ÉCOLE DE PAPETERIE — Directeur: M. Gaston Francœur
2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières
- CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE
— Directeur: M. Wilfrid Pelletier
1700, rue St-Denis, Montréal
- ÉCOLES DE SOLFÈGE ET MUSIQUE — Directeur: M. Guillaume Dupuis
1182, boulevard St-Laurent, Montréal
- AIDE À LA JEUNESSE — Administrateur: M. J.-Edmour Proulx
88, Grande Allée, Québec
- AIDE À LA JEUNESSE — Chef de bureau: M. Paul Dubuc
35 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Omer COTÉ, c.r.

Secrétaire de la Province.



Résumé de la Loi et Règlements de la Pêche de la Province de Québec

DÉPARTEMENT DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

QUÉBEC

HON. C.-E. POULIOT, M. D.

1946

Ministre

TABLEAU DES SAISONS, ET AUTRES RESTRICTIONS CONCERNANT LA PÊCHE

ESPÈCES	SAISONS DE PÊCHE <i>Ces dates inclusivement</i>	LIMITE JOURNALIÈRE	MESURE
			MINIMUM
Saumon	Mai 1 au 31 août	Pas de limite	3 livres
Saumon de lac	Mai 1 au 30 sept.	5 ou 40 livres	15 pouces
Saumon Sebago	Mai 1 au 30 sept.	5 ou 40 livres	15 "
Ouananiche	Mai 1 au 30 sept.	10 ou 15 livres	12 "
Truite brune	Mai 1 au 30 sept.	10 ou 15 livres	10 "
Truite arc-en-ciel	Juin 16 au 30 sept.	5 ou 20 livres	10 "
Truite mouchetée	Mai 1 au 30 sept.	40 ou 15 livres	7 "
Truite de mer	Mai 1 au 30 sept.	40 ou 15 livres	7 "
Truite rouge du Québec	Mai 1 au 30 sept.	10 ou 20 livres	7 "
Truite grise ou touladi	Mai 1 au 30 sept.	Pas de limite	7 "
Achigans noirs	Juin 16 au 15 oct.	10 ou 15 livres	9 "
Achigan noir (riv. Ottawa) (1)	-Juil. 1 au 15 oct.	10 ou 15 livres	9 "
Autres achigans	Juin 16 au 15 oct.	Pas de limite	Pas de limite
Doré	Mai 16 au 15 nov.	10 ou 30 livres	15 pouces
Doré, Baie Missisquoi (2)	Mai 16 au 15 avril	10 ou 30 livres	15 "
Maskinongé	Juin 16 au 15 oct.	3 ou 30 livres	24 "
Brochet	Saison ouverte et sans restrictions		
Éperlan	Juil. 1 au 31 mars	Pas de limite	Pas de limite

REMARQUE:—Aucun pêcheur ne doit prendre plus que le nombre permis, mais il peut dépasser la pesanteur permise pourvu que cet excédent de poids ne représente qu'un seul poisson. Limite de possession: prise légale de 2 jours.

- (1) De Carillon au Lac Témiscamingue y compris. (2) "Et nord de la ligne 47° de latitude".

RESTRICTIONS IMPOSÉES PAR LES LOIS DE PÊCHE

Il est défendu:—

- 1.—A toute personne non-domiciliée dans la province de pêcher sans permis, même si cette personne est locataire de privilèges de pêche ou membre d'un club;
- 2.—A toute personne domiciliée dans la province de pêcher sans permis, soit dans un lac, soit dans une rivière à saumon. La pêche dans les autres rivières est libre;
- 3.—A toute personne de pêcher autrement qu'à la ligne ou la canne et ligne; l'usage de filets, seines, lignes dormantes et autres engins étant prohibé sans un permis spécial;
- 4.—A toute personne de pêcher, sans la permission du locataire, dans un territoire qui fait le sujet d'un bail;
- 5.—De faire usage de dynamite ou d'un explosif quelconque pour prendre ou tuer du poisson;
- 6.—De prendre en un jour, suivant les espèces, plus de poissons qu'il n'est permis de le faire. Voir: saisons de pêche;
- 7.—De capturer des poissons plus petits que la taille réglementaire. Voir: saisons de pêche;
- 8.—D'avoir en tout temps, en sa possession, plus de poissons que la prise légale de deux jours, suivant les espèces. Voir: saisons de pêche;
- 9.—De faire passer, de jeter ou déposer dans les eaux fréquentées par le poisson, de la chaux, des substances chimiques, des matières vénéneuses, des déchets de scierie, de la sciure de bois ou toute autre substance délétère.
- 10.—D'acheter, d'exporter, de vendre, d'offrir en vente ou d'avoir en sa possession pour fins de vente, la truite mouchetée, la truite arc-en-ciel, la ouananiche, l'achigan et le maskinongé.

PRIX DES PERMIS DE PÊCHE

Pour domiciliés:

Indispensable pour avoir le droit de pêcher dans un lac ou dans une rivière à saumon \$1.00

Pour non-domiciliés:

1. Pour pêcher le saumon et autres poissons. Permis de saison \$15.00

Permis de 3 jours \$5.00

2. Pour pêcher toute espèce de poissons, le saumon excepté.

Permis de saison \$5.00

Permis de 3 jours \$2.00

Tous ces permis sont valables pour la femme et les enfants de moins de 18 ans.



Summary of the Fishing Laws and Regulations of the Province of Quebec

DEPARTMENT OF FISH AND GAME

QUEBEC
1946

Hon. C. E. POULIOT, M. D.
Minister

TABLE OF SEASONS AND OTHER RESTRICTIONS CONCERNING FISHING

KIND OF FISH	OPEN SEASON <i>All dates inclusive</i>	BAG PER DAY	MINIMUM SIZE LIMIT
Atlantic Salmon	May 1 - Aug. 31	No limit	3 lbs
Landlocked Atlantic	May 1 - Sept. 30	5 or 40 lbs	15 inches
Sebago Salmon	May 1 - Sept. 30	5 or 40 lbs	15 "
Ouananiche	May 1 - Sept. 30	10 or 15 lbs	12 "
Brown Trout	May 1 - Sept. 30	10 or 15 lbs	10 "
Rainbow Trout	June 16 - Sept. 30	5 or 20 lbs	10 "
Speckled Trout	May 1 - Sept. 30	40 or 15 lbs	7 "
Sea Trout	May 1 - Sept. 30	40 or 15 lbs	7 "
Quebec Red Trout	May 1 - Sept. 30	10 or 20 lbs	7 "
Grey Trout	May 1 - Sept. 30	No limit	7 "
Black Bass	June 16 - Oct. 15	10 or 15 lbs	9 "
Black Bass (Ottawa River) (1)	July 1 - Oct. 15	10 or 15 lbs	9 "
Bass (various)	June 16 - Oct. 15	No limit	No limit
Pickeral (Doré)	May 16 - Nov. 15	10 or 30 lbs	15 inches
" Missisquoi Bay (2)	May 16 - April 15	10 or 30 lbs	15 "
Maskinonge	June 16 - Oct. 15	3 or 30 lbs	24 "
Northern Pike	No closed season nor restriction		
Smelt	July 1 - Mar. 31	No limit	No limit

NOTE:—An angler is strictly restricted as to number but may take excess of weight when accounted for by one fish. Possession limit: two days' legal catch.

- (1) From Carillon to and including Lake Temiscaming. (2) "And North of Latitude 47°".

FISHING RESTRICTIONS

It is unlawful:—

- 1.—For any person non-resident in the province to **fish** without license, even if that person is the lessee of fishing rights or the member of a club;
- 2.—For any person resident in the province to **fish** without a license in any lake or salmon river. No license is required to fish in rivers other than salmon rivers;
- 3.—For any person to **fish** by any means other than line, or rod and line; use of nets, seines, night lines and other devices prohibited without special permit;
- 4.—For any person to **fish**, without permission of the lessee, in any territory under lease;
- 5.—To use dynamite, or any other explosive whatsoever, to take or to kill fish;
- 6.—To take in any one day, according to species, more **fish** than is legally permitted. See: fishing seasons;
- 7.—To retain fish under the lawful size. See: fishing seasons;
- 8.—To have in one's possession at any time more **fish** than **two days'** legal catch, according to species. See: fishing seasons;
- 9.—To cause or knowingly permit to pass into, to throw into or to deposit in waters frequented by fish, **lime, chemical substances, poisonous matter, mill rubbish, sawdust, or any other deleterious substance**;
- 10.—To buy, export, sell, offer for sale or to possess for purposes of sale, **speckled trout, rainbow trout, ouananiche, bass, and maskinonge**.

ANGLING LICENSES

Residents:	
For all lakes or salmon rivers.....	\$1.00
Non-residents:	
Atlantic salmon and other fish season.....	\$15.00
3 days.....	\$5.00
Other fish, except salmon, season.....	\$5.00
Other fish, except salmon, 3 days.....	\$2.00
All licenses valid for wife and children under 18 years.	